

**RAPPORT
FINANCIER
2015**



ALITALIA



02

PERIMÈTRE
DE CONSOLIDATION
DU GROUPE ALTAVIA

03

COMPTES
CONSOLIDÉS

22

RAPPORT DE GESTION
DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
SUR LES COMPTES
CONSOLIDÉS

36

RAPPORT DES
COMMISSAIRES
AUX COMPTES
SUR LES COMPTES
CONSOLIDÉS

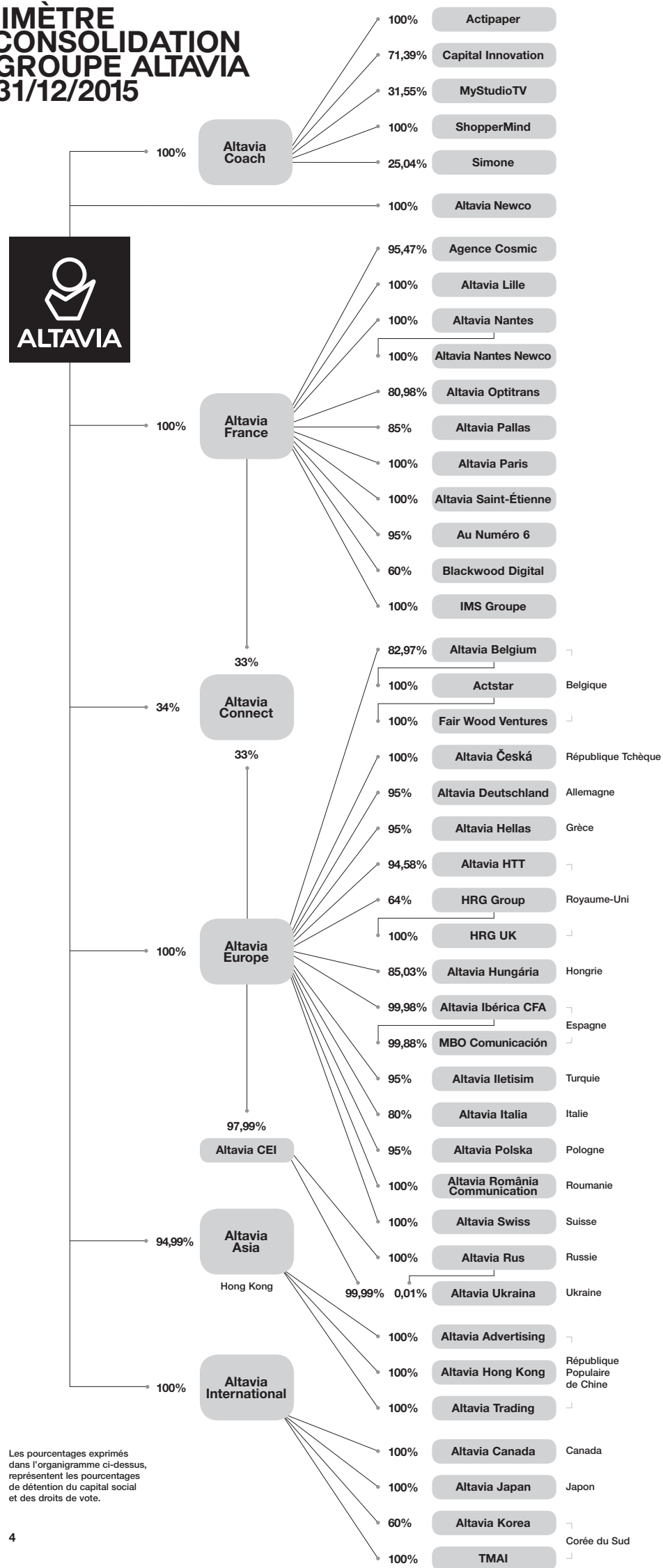
37

ALTAVIA S.A.
COMPTES SOCIAUX

44

RAPPORT DES
COMMISSAIRES
AUX COMPTES
SUR LES COMPTES
ANNUELS

PERIMÈTRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE ALTAVIA AU 31/12/2015



COMPTES CONSOLIDÉS AU 31/12/2015

BILAN CONSOLIDÉ

En milliers d'euros

Actif	31/12/15	31/12/14
Actif immobilisé	33 874	33 828
Ecarts d'acquisition	note 3-1 23 227	24 727
Immobilisations incorporelles	note 3-2 653	486
Immobilisations corporelles	note 3-3 7 958	6 559
Immobilisations financières	note 3-4 1 236	1 357
Titres mis en équivalence	note 3-5 800	699
Actif circulant	247 379	232 044
Stocks et en-cours	note 3-6 24 846	21 289
Clients et comptes rattachés	note 3-7 143 658	133 517
Autres créances et comptes de régularisation	note 3-8 24 011	22 500
Valeurs mobilières de placement	note 3-9 15 777	14 274
Disponibilités	39 087	40 464
Total de l'actif	281 253	265 872

Passif	31/12/15	31/12/14
Capitaux propres (part du Groupe)	45 250	42 449
Capital	3 846	3 846
Primes	2 446	2 446
Réserves et résultat consolidés (1)	38 958	36 157
Intérêts minoritaires	2 532	2 104
Provisions pour risques et charges	6 330	5 316
Dettes	227 141	216 003
Emprunts et dettes financières	note 3-12 31 930	28 207
Fournisseurs et comptes rattachés	135 066	128 367
Autres dettes et comptes de régularisation	note 3-13 60 145	59 429
Total du passif	281 253	265 872
(1) dont résultat net part du Groupe de l'exercice	4 864	5 811

COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

En milliers d'euros

		31/12/15	31/12/14
Chiffre d'affaires	note 4-1	674 805	621 100
Autres produits d'exploitation	note 4-2	5 248	3 948
Achats consommés		-583 737	-541 810
Charges de personnel	note 4-3	-69 672	-59 811
Autres charges d'exploitation		-992	-477
Impôts et taxes		-2 574	-2 401
Dotations aux amortissements et aux provisions	note 4-4	-4 517	-3 038
Résultat d'exploitation		18 561	17 511
Charges et produits financiers	note 4-5	-1 772	-183
Résultat courant des entreprises intégrées		16 789	17 328
Charges et produits exceptionnels	note 4-6	572	-60
Impôts sur les résultats	note 4-7	-4 813	-5 921
Résultat net des entreprises intégrées		12 548	11 347
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	note 3-5	101	272
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		-6 144	-4 857
Résultat net de l'ensemble consolidé		6 505	6 762
Intérêts minoritaires		1 641	951
Résultat net part du Groupe		4 864	5 811
Résultat net part du Groupe par action	en €	3,8	4,5
Résultat par action avant dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	en €	8,6	8,3
Résultat dilué par action	en €	3,8	4,5
Revenu brut		118 978	103 283

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

En milliers d'euros

	31/12/15	31/12/14
Flux de trésorerie liés à l'activité :		
Résultat net des sociétés intégrées après dotations et reprises aux amortissements des écarts d'acquisition	6 404	6 490
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Amortissements des écarts d'acquisitions	6 144	4 857
- Amortissements, provisions et reclassement d'immobilisations	3 003	1 853
- Variation des impôts différés	-223	-202
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	15 328	12 998
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité :		
- Stocks et en-cours	-3 557	-2 246
- Créances d'exploitation	-11 429	-17 955
- Dettes d'exploitation	7 321	24 874
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	7 663	17 671
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement :		
Acquisitions d'immobilisations	-3 101	-2 452
Cessions d'immobilisations	143	177
Incidence des variations de périmètre	-4 233	-6 585
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-7 191	-8 860
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement :		
Acquisitions et cessions d'actions Altavia	0	0
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-2 700	-2 677
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-1 586	-594
Variation capital Altavia	0	0
Émissions d'emprunts	5 088	8 833
Remboursements d'emprunts	-411	-291
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	391	5 271
Variation de trésorerie	863	14 082
Trésorerie d'ouverture	40 043	25 407
Trésorerie de clôture	41 533	40 043
Incidence des variations de cours des devises	-627	-554

ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDÉS

Faits marquants de l'exercice 2015

Fusion des sociétés CPO et Cosmic avec Bed & Breakfast, nouvellement dénommée Agence Cosmic.

Acquisition de la société Tell Me About It (TMAI) (détenue à 60 % par Altavia International).

Création d'Altavia Hong Kong (détenue à 100 % par Altavia Asia).

Création de Communication Altavia Canada (détenue à 100% par Altavia International).

Acquisition de la société Actstar (détenue à 100% par Altavia Belgium) et de sa filiale Fair Wood Ventures.

Évènements postérieurs à la clôture

Pas d'évènements.

1. Principes et modalités de consolidation

1.1 Principes généraux

Les comptes consolidés du Groupe Altavia ont été établis en conformité avec les règles et méthodes comptables applicables en France relatives aux comptes consolidés en application du règlement n° 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable homologué le 22 juin 1999.

Les comptes sont exprimés en milliers d'euros.

1.2 Méthodes et critères de consolidation

La méthode de l'intégration globale est appliquée aux états financiers des entreprises qu'Altavia SA contrôle de manière exclusive, par détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote.

La méthode de la mise en équivalence est appliquée aux états financiers des entreprises sur lesquelles la société Altavia SA exerce une influence notable.

1.2.1 Dénomination et siège des sociétés consolidées

Agence Cosmic	6, rue royale - 75008 Paris
Altavia (société mère)	1, rue Rembrandt - 75008 Paris
Actipaper	10, rue Blanqui - 93406 Saint-Ouen CEDEX
Actstar	1200 Woluwe-Saint-Lambert rue Neerveld, 109, bâtiment 2 - Belgique
Altavia Advertising	Room 2202 and 2203, Floor 22, Zhongyu Plaza, A6 Gongti North Road Chaoyang District, Beijing - Chine
Altavia Asia	Unit 7107B, Level 71, International Commerce Centre, 1 Austin Road West, Kowloon - Hong Kong
Altavia Belgium	Avenue Louise, 287 Bte 5 - 1050 Bruxelles - Belgique
Altavia CEI	1, rue Rembrandt - 75008 Paris
Altavia Česká	Pocernicka 96/272, CP 108 00 - Prague 10 - République Tchèque
Altavia Coach	1, rue Rembrandt - 75008 Paris
Altavia Connect	10, rue Blanqui - 93406 Saint-Ouen CEDEX
Altavia Deutschland	Am Wehrhahn 100, 40211 Düsseldorf - Allemagne
Altavia Europe	1, rue Rembrandt - 75008 Paris
Altavia France	10, rue Blanqui - 93406 Saint-Ouen CEDEX
Altavia Hellas	Ethnikis Antistaseos 103 GR-15451 N. Psychiko (Athènes) - Grèce
Altavia Hong Kong	Flat 7107B 71/F, International Commerce Center 1, Austin Road West Kowloon - Hong Kong
Altavia HTT	4 Park Square, Newton Chambers Road, Thorncliffe Park, Chapelton, Sheffield, S35 2PH - Royaume Uni
Altavia Hungária	H-1047 Budapest, Károlyi István út 10 - Hongrie
Altavia Ibérica CFA	Calle Orense n°16, Madrid - Espagne
Altavia Iletisim	Pazar Sokak N°2 Barelli Is Merkezi Kat : 3 Gayrettepe - 34387 Istanbul - Turquie
Altavia International	1, rue Rembrandt - 75008 Paris
Altavia Italia	Alzaia Naviglio Pavese 78/3 - 20142 Milano - Italie
Altavia Japan	4-16-21 Shimouma, Setagaya - ku, Tokyo - Japon
Altavia Korea	Joy Tower Building 7 th Floor and 11 th Floor, 7 Teheran-ro 37-gil, Gangnam-gu SEOUL 135-915 - Corée du Sud
Altavia Lille	23, rue du Molinel - 59800 Lille
Altavia Nantes	19 bis, rue La Noue Bras de Fer - 44200 Nantes
Altavia Nantes Newco	19 bis, rue La Noue Bras de Fer - 44200 Nantes
Altavia Newco	1, rue Rembrandt - 75008 Paris
Altavia Optitrans	19, chemin de la Plaine - 69390 Vourles
Altavia Pallas	6, rue Royale - 75008 Paris
Altavia Paris	10, rue Blanqui - 93406 Saint-Ouen CEDEX
Altavia Polska	Portico Office Building, ul. Spokojna 5, Warsaw - Pologne
Altavia România Communication	178 rue Vasile Lascar, étage 2, appartement n°4, secteur 2, Bucarest - Roumanie
Altavia Rus	42, Novokuznetskaya Street, bld. 5, Moscow, 115054 - Russie
Altavia Saint-Étienne	1, rue Pablo Picasso, Bâtiment l'Imprimerie - 42000 Saint-Étienne
Altavia Swiss	Industriestrasse 47, Postfach 4461, 6304 Zug - Suisse
Altavia Trading	3 rd Floor, Block A, No. 381 Pan Yu Road, Chang Ning District, Shanghai 200052 - Chine
Altavia Ukraina	Anischenko 3 let B, Kiev - 01010 - Ukraine
Au Numéro 6	6, rue Royale - 75008 Paris
Blackwood Digital	147, rue Saint-Martin - 75003 Paris
Capital Innovation	10, rue Blanqui - 93406 Saint-Ouen CEDEX
Communication Altavia Canada	1455, rue Drummond, bureau 2B, Montréal QC H3G 1W3 - Canada
Fair Wood Ventures	1200 Woluwe-Saint-Lambert rue Neerveld, 109, bâtiment 2 - Belgique
HRG Group Limited	4, Rowan Avenue Mawley, Kettering, Northamptonshire NN14 1GP - Royaume-Uni
HRG UK Limited	4, Rowan Avenue Mawley, Kettering, Northamptonshire NN14 1GP - Royaume-Uni
IMS Groupe	ZA du Bois, 4 rue du Tilleul - 59 840 Perenchies
MBO Comunicación	Calle Orense n°16, Madrid - Espagne
MyStudioTV	14, boulevard de la Madeleine - 75008 Paris
ShopperMind	10, rue Blanqui - 93406 Saint-Ouen CEDEX
Simone	40, rue Sainte-Anne - 75002 Paris
TMAI	N°306, 3F, Hyundai Liberty House, Hannam-dong, Yongsan-gu, Séoul - Corée du Sud

1.2.2 Pourcentage d'intérêts et de contrôle et méthode de consolidation

Sociétés	31/12/15		31/12/14 Méthode de consolidation	
	% d'intérêts	% de contrôle	% d'intérêts	
Actipaper	100,00	100,00	100,00	Intégration globale
Actstar Digital	82,97	100,00		Intégration globale
Agence Cosmic	95,47	95,47	100,00	Intégration globale
Altavia (société consolidante)	100,00	100,00	100,00	Intégration globale
Altavia Advertising	94,99	100,00	100,00	Intégration globale
Altavia Asia	94,99	94,99	100,00	Intégration globale
Altavia Belgium	82,97	82,97	99,50	Intégration globale
Altavia CEI	97,99	97,99	97,99	Intégration globale
Altavia Česká	100,00	100,00	100,00	Intégration globale
Altavia Coach	100,00	100,00	100,00	Intégration globale
Altavia Connect	100,00	100,00	100,00	Intégration globale
Altavia Deutschland	95,00	95,00	100,00	Intégration globale
Altavia Europe	100,00	100,00	100,00	Intégration globale
Altavia France	100,00	100,00	100,00	Intégration globale
Altavia Hellas	95,00	95,00	95,00	Intégration globale
Altavia Hong Kong	94,99	100,00		Intégration globale
Altavia HTT	94,58	94,58	92,81	Intégration globale
Altavia Hungária	85,03	85,03	85,03	Intégration globale
Altavia Ibérica CFA	99,98	99,98	99,98	Intégration globale
Altavia Iletisim	95,00	95,00	80,00	Intégration globale
Altavia International	100,00	100,00	100,00	Intégration globale
Altavia Italia	80,00	80,00	80,00	Intégration globale
Altavia Japan	100,00	100,00	100,00	Intégration globale
Altavia Korea	100,00	100,00	100,00	Intégration globale
Altavia Lille	100,00	100,00	100,00	Intégration globale
Altavia Nantes	100,00	100,00	100,00	Intégration globale
Altavia Nantes Newco	100,00	100,00	100,00	Intégration globale
Altavia Newco	100,00	100,00	100,00	Intégration globale
Altavia Optitrans	80,98	80,98	80,98	Intégration globale
Altavia Pallas	85,00	85,00	85,00	Intégration globale
Altavia Paris	100,00	100,00	100,00	Intégration globale
Altavia Polska	95,00	95,00	95,00	Intégration globale
Altavia România Communication	100,00	100,00	100,00	Intégration globale
Altavia Rus	97,99	100,00	97,99	Intégration globale
Altavia Saint-Étienne	100,00	100,00	100,00	Intégration globale
Altavia Swiss	100,00	100,00	100,00	Intégration globale
Altavia Trading	94,99	100,00	100,00	Intégration globale
Altavia Ukraina	97,99	99,99	97,99	Intégration globale
Au Numéro 6	95,00	95,00	95,00	Intégration globale
Blackwood Digital	60,00	60,00		Intégration globale
Capital Innovation	71,39	71,39	71,39	Intégration globale
Communication Altavia Canada	100,00	100,00		Intégration globale
Cosmic Communication			95,00	Intégration globale
CPO			100,00	Intégration globale
Fair Wood Ventures	82,97	100,00		Intégration globale
HRG Group	64,00	64,00	64,00	Intégration globale
HRG UK	64,00	100,00	64,00	Intégration globale
IMS Groupe	100,00	100,00	65,00	Intégration globale
MBO Comunicación	99,86	99,88	99,86	Intégration globale
MyStudioTV	31,55	31,55	31,55	Mise en équivalence
ShopperMind	100,00	100,00	100,00	Intégration globale
Simone	25,04	25,04	25,04	Mise en équivalence
TMAI	60,00	60,00		Intégration globale

1.2.3 Évolution du périmètre de consolidation

- Le périmètre de consolidation a été modifié du fait de
- la création d'Altavia Hong Kong et Communication Altavia Canada
 - du rachat de la société Tell Me About It (TMAI)
 - du rachat de la société Actstar détenant elle-même la filiale Fair Wood Ventures
 - du rachat de parts dans les sociétés Altavia HTT, IMS Groupe et Altavia Iletisim
 - de la cession de parts dans la société Altavia Asia et Altavia Deutschland

1.2.4 Sociétés non consolidées

Altavia ne détient pas de société non consolidée.

1.2.5 Traitement des écarts d'acquisition

L'écart d'acquisition représente la différence entre le prix d'acquisition, majoré des coûts annexes après impôts, des titres de la filiale et la part du Groupe dans la juste valeur de ses actifs nets à la date de la prise de participation.

Les écarts d'acquisition sur titres de participation sont amortis entièrement sur l'exercice lorsqu'ils sont inférieurs à 50 k€, dans le cas contraire ils sont amortis, en général, sur une période de 1 à 15 années.

En outre, les écarts d'acquisition sont analysés à chaque clôture, afin d'apprécier leur valeur nette et de comptabiliser un amortissement exceptionnel lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Par ailleurs, des écarts d'acquisition complémentaires sont déterminés lors de l'augmentation du pourcentage d'intérêts du Groupe dans une société déjà consolidée, sans remise en cause des évaluations des actifs et passifs identifiés effectuées à la date de prise de contrôle ; ces écarts suivent alors le même régime que ceux décrits précédemment.

1.2.6 Conversion des états financiers des sociétés étrangères

En fin de période, les postes du bilan des sociétés étrangères, à l'exception des capitaux propres qui sont maintenus au taux historique, sont convertis au taux de change de clôture. L'écart constaté est porté dans les capitaux, au poste écart de conversion.

Les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de l'exercice.

Taux de change utilisés au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2014 exprimés en unités de la devise pour 1€ :

Taux de clôture

Pays	Devise	31/12/15	31/12/14
Canada	Dollar Canadien	1,51	
Corée du Sud	Won Coréen	1 280,78	1 324,80
Hong Kong	Dollar de Hong Kong	8,44	9,42
Hongrie	Forint	315,98	315,54
Japon	Yen Japonais	131,07	145,23
Pologne	Zloty polonais	4,26	4,27
Rép. Populaire de Chine	Yuan	7,06	7,54
République Tchèque	Couronne tchèque	27,02	27,74
Roumanie	Nouveau leu romain	4,52	4,48
Royaume-Uni	Livre sterling	0,73	0,78
Russie	Rouble	80,67	72,34
Suisse	Franc suisse	1,08	1,20
Turquie	Livre turque	3,18	2,83
Ukraine	Hryvnia	26,17	19,15

Taux moyen

Pays	Devise	31/12/15	31/12/14
Canada	Dollar Canadien	1,42	
Corée du Sud	Won Coréen	1 255,74	1 399,03
Hong Kong	Dollar de Hong Kong	8,60	10,31
Hongrie	Forint	309,90	308,70
Japon	Yen Japonais	134,29	140,38
Pologne	Zloty polonais	4,18	4,18
Rép. Populaire de Chine	Yuan	6,97	8,19
République Tchèque	Couronne tchèque	27,29	27,54
Roumanie	Nouveau leu romain	4,45	4,44
Royaume-Uni	Livre sterling	0,73	0,81
Russie	Rouble	68,01	51,01
Suisse	Franc suisse	1,07	1,21
Turquie	Livre turque	3,02	2,91
Ukraine	Hryvnia	24,22	15,85

1.2.7 Impôts différés

Des impôts différés sont calculés sur les différences temporaires entre la base imposable et le bilan comptable.

La méthode utilisée pour la reconnaissance des impôts différés est celle du report variable : le calcul des impôts différés est effectué à chaque fin d'exercice sur la base du dernier taux d'impôt connu applicable aux exercices futurs.

Les effets des modifications des taux d'imposition sont inscrits dans le résultat de l'exercice au cours duquel intervient le changement.

Le taux d'imposition retenu au 31 décembre 2015 est de 33,33 % (33,33 % en 2014) pour les sociétés françaises. Dans les pays étrangers, le taux d'imposition est conforme à la fiscalité en vigueur localement.

Les actifs d'impôts différés font l'objet d'une analyse au cas par cas et sont reconnus au bilan lorsqu'il est probable qu'ils seront récupérés dans les années ultérieures.

Par ailleurs, l'application du régime d'intégration fiscale permet d'imputer les déficits des filiales comprises dans le périmètre d'intégration fiscale d'Altavia SA.

1.2.8 Traitement des opérations internes au Groupe

Les opérations réciproques entre les sociétés intégrées globalement ont été éliminées, tant au niveau du bilan que du compte de résultat.

Les profits internes en cours n'ont pas été retraités, compte tenu de leur impact peu significatif sur le résultat (marge sur stock).

Les cessions internes d'immobilisations transférées d'une société du Groupe à une autre ne sont pas éliminées en raison de l'absence de plus value de cession et de leur faible impact sur les postes du bilan.

Les écarts résultant des différents taux d'amortissement appliqués dans les différentes sociétés du Groupe à des immobilisations de même nature, ne sont pas significatifs et n'ont pas fait l'objet de retraitement.

2. Principes comptables et méthode d'évaluation

2.1 Changements de méthodes d'évaluation ou de présentation

Il n'a pas été effectué de changement de méthode d'évaluation ou de présentation au 31 décembre 2015.

2.2 Méthodes d'évaluation

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur prix d'acquisition. Les amortissements sont calculés linéairement sur les durées d'utilisation estimées suivantes :

- Logiciel	1 an
- Agencement, installation	4 à 10 ans
- Matériel de bureau et informatique	2 à 10 ans
- Mobilier	5 à 10 ans

Certaines immobilisations font l'objet de contrats de loyers aux termes desquels le Groupe assume les avantages et les risques liés à la propriété. Dans ce cas, il est procédé à un retraitement afin de reconnaître à l'actif la valeur du bien loué et au passif la dette financière correspondante. L'immobilisation est amortie sur sa durée de vie économique pour le Groupe. La dette est amortie sur la durée du contrat de crédit bail. L'impact du retraitement sur le compte de résultat est l'annulation des loyers et la constatation de la dotation aux amortissements et de la charge d'intérêts liée à la dette.

Coûts de développement

La comptabilisation à l'actif des coûts de développement est liée à la mise au point de projets nettement individualisés dont la faisabilité technique est avérée et que l'entreprise prévoit et est en mesure d'achever. L'activation de ces coûts se justifie dans la mesure où ces projets sont porteurs d'avantages économiques futurs.

La durée d'amortissement comptable retenue est fonction de la durée de vie de commercialisation évaluée de chaque produit développé ou en cas de non commercialisation de la durée d'utilisation.

Titres de participation et titres mis en équivalence

La valeur des titres des sociétés mises en équivalence représente la quote-part du Groupe dans les capitaux propres et dans le résultat de ces sociétés, compte tenu de l'application des principes de consolidation retenus.

Les titres de participation sont évalués à leur valeur brute comptable ou à leur valeur d'inventaire lorsqu'elle lui est inférieure. Dans ce cas, une provision pour dépréciation est constituée.

La valeur d'inventaire est établie à partir de la quote-part correspondante des capitaux propres de la société concernée, éventuellement ajustée en fonction des risques futurs particuliers.

Stocks et en-cours

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont évalués à leur valeur d'acquisition. Les produits et en-cours de production ont été évalués à leur coût de production, ils correspondent à des travaux pour lesquels la marge est appréhendée à la livraison de l'opération.

Créances clients

Les créances clients et comptes rattachés sont enregistrés à leur valeur nominale. Les risques de non-recouvrement font l'objet de provisions pour dépréciation appropriées et déterminées de manière individualisée ou sur la base de critères d'ancienneté.

Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières de placement incluent les titres de la société Altavia SA.

Comptes de régularisation et assimilés

Les comptes de régularisation et assimilés comprennent à l'actif, pour l'essentiel :

- les charges constatées d'avance
- les impôts différés actifs

Écarts de conversion

Les écarts de conversion résultant des transactions libellées en devises sont enregistrés dans le compte de résultat.

Indemnités de départ à la retraite

En France, des indemnités conventionnelles de départ à la retraite sont payables lors du départ à la retraite de l'employé s'il fait encore partie du groupe à cette date. Ces indemnités sont évaluées et provisionnées sur la base du salaire et de l'ancienneté de l'employé à la date du départ, en fonction des règles des conventions applicables. Le montant de l'engagement est déterminé en application des dispositions de l'annexe 1 de la recommandation ANC n°2013-02.

La comptabilisation des écarts actuariels est déterminée selon la méthode dite du "Corridor". Dans les hypothèses retenues, l'âge de départ à la retraite est de 65 ans et le taux de charges sociales s'élève à 45%. Les taux d'actualisation et les taux de progression des salaires utilisés pour le calcul des engagements sont respectivement de 2,23 % et 1,55 % au 31 décembre 2015, et étaient de 2,01 % et 1,55 % au 31 décembre 2014.

La part de la variation des écarts actuariels excédant 10% de l'engagement fait l'objet d'un étalement sur la durée moyenne de service restant.

Voir paragraphe 3.11

Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constatées lorsque leur objet est nettement précisé à la clôture de l'exercice ou avant l'établissement des comptes.

Intégration fiscale

Une convention d'intégration fiscale comprend Altavia SA, Altavia Coach, Altavia Europe, Altavia France, Altavia Paris, Altavia Lille, Altavia Nantes, Altavia Nantes Newco, Altavia Saint-Étienne, Agence Cosmic, Altavia CEI, Actipaper, ShopperMind, Au Numéro 6, Altavia International et Altavia Newco.

Cette convention prévoit la comptabilisation par chaque société Membre du Groupe d'intégration fiscale de leur propre impôt. D'autre part la charge et le produit d'intégration fiscale sont comptabilisés par la société tête de Groupe dans son compte de résultat.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Les différentes prestations et produits des activités ordinaires sont comptabilisés selon la méthode de l'achèvement. Il en va de même pour les opérations partiellement exécutées à la clôture de l'exercice, la marge n'est appréhendée qu'à la livraison de l'opération. Les prestations facturées sur la base d'honoraires fixes sont comptabilisées mensuellement.

Revenu brut

Le revenu brut s'entend comme la différence entre la facturation clients et les dépenses externes nettes directement rattachées aux prestations fournies aux clients, et inclut les produits d'escomptes financiers.

3. Notes sur le bilan consolidé

3.1 Ecarts d'acquisition positifs

En milliers d'euros	31/12/15	31/12/14
Valeur brute au 1 ^{er} Janvier	61 413	55 690
Nouveaux écarts de l'exercice (1)	4 644	6 140
Cessions de l'exercice (2)		417
Valeur brute à l'arrêté	66 057	61 413
Amortissements des écarts au 1 ^{er} Janvier	36 686	32 246
Dotations de l'exercice	6 144	4 857
Cessions de l'exercice		417
Amortissements des écarts	42 830	36 686
Valeur nette des écarts en fin de période	23 227	24 727

(1) En 2015, les nouveaux écarts concernent principalement l'acquisition des sociétés TMAI et Actstar, ainsi que les compléments de prix relatifs à la société HRG Group et sa filiale HRG, IMS Groupe, Altavia HTT et Iletisim.

En 2014, les nouveaux écarts concernent l'acquisition de la société IMS Groupe et de la société HRG Group et sa filiale HRG, ainsi qu'un complément de prix relatif à la société Cosmic.

(2) Les écarts d'acquisition complètement amortis ont été annulés, ayant pour conséquence une diminution en valeurs brutes et en amortissements de 417 K€ au 31 décembre 2014.

3.2 Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes

En milliers d'euros	Valeurs brutes au 31 déc. 2014	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Variation de périmètre	Mouvements divers	Valeurs brutes au 31 déc. 2015
Frais d'établissement	0					0
Frais de recherche et de développement	856					856
Concessions, brevets et licences	3 950	459	537	225	-87	4 010
Fonds de commerce	316					316
Autres immobilisations incorporelles	163	29			91	283
Immobilisations incorporelles en cours	0					0
TOTAL	5 285	488	537	225	4	5 465

Amortissements et provisions

En milliers d'euros	Amortissements et provisions au 31 déc. 2014	Dotations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Variation de périmètre	Mouvements divers	Amortissements et provisions au 31 déc. 2015
Frais d'établissement	0					0
Frais de recherche et de développement	856					856
Concessions, brevets et licences	3 553	523	702	157	-99	3 432
Fonds de commerce	244	30	3			271
Autres immobilisations incorporelles	146	15			92	253
TOTAL	4 799	568	705	157	-7	4 812

3.3 Immobilisations corporelles

Valeurs brutes

En milliers d'euros	Valeurs brutes au 31 déc. 2014	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Variation de périmètre	Mouvements divers	Valeurs brutes au 31 déc. 2015
Constructions	2 419				147	2 566
Autres immobilisations corporelles	15 297	2 428	586	442	103	17 684
Immob. corporelles en cours	0	69			-62	7
Avances et acomptes sur immob.	0					0
Immob. détenues en propre	17 716	2 497	586	442	188	20 257
Autres immob. corporelles en CB	209	27	24	101		313
Immob. corp. en crédit-bail	209	27	24	101	0	313
TOTAL	17 925	2 524	610	543	188	20 570

Amortissements et provisions

En milliers d'euros	Amortissements et provisions au 31 déc. 2014	Dotations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Variation de périmètre	Mouvements divers	Amortissements et provisions au 31 déc. 2015
Constructions	247	112			41	400
Autres immobilisations corporelles	10 940	1 302	531	278	-10	11 979
Immob. détenues en propre	11 187	1 414	531	278	31	12 379
Autres immob. corporelles en CB	179	28	18	44		233
Immob. corp. en crédit-bail	179	28	18	44	0	233
TOTAL	11 366	1 442	549	322	31	12 612

3.4 Immobilisations financières

Valeurs brutes

En milliers d'euros	Valeurs brutes au 31 déc. 2014	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Mouvements de périmètre	Mouvements divers	Valeurs brutes au 31 déc. 2015
Autres titres immobilisés	0			10		10
Prêts	262	3	195	10	11	91
Autres immob. financières	1 095	86	55	9		1 135
TOTAL	1 357	89	250	29	11	1 236

Les autres immobilisations financières correspondent à des dépôts de garantie liés à des baux commerciaux.

Amortissements et provisions

En milliers d'euros	Amortissements et provisions au 31 déc. 2014	Dotations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Mouvements de l'exercice	Mouvements divers	Amortissements et provisions au 31 déc. 2015
Prêts	0					0
Autres immob. financières	0					0
TOTAL	0	0	0	0	0	0

Echéancier des prêts et autres immobilisations financières

En milliers d'euros	Créances à moins d'un an	Créances à plus d'un an	Intérêts courus	TOTAL
Prêts	91			91
Autres immob. financières		1 135		1 135

3.5 Titres mis en équivalence

En milliers d'euros	31/12/15	31/12/14
Valeur nette au 1 ^{er} Janvier	699	427
Mouvements sur capital social		
Distribution de dividendes		
Résultat de l'exercice	101	272
TOTAL	800	699

3.6 Stocks et en-cours

En milliers d'euros	Valeurs brutes au 31 déc. 2015	Dépréciation au 31 déc. 2015	Valeurs nettes au 31 déc. 2015	Valeurs nettes au 31 déc. 2014
Matières premières et approvisionnements	2 696	460	2 236	1 426
En cours	22 518		22 518	19 765
Produits finis	58	27	31	78
Marchandises	18		18	20
Stocks en voie d'acheminement	43		43	
TOTAL	25 333	487	24 846	21 289

3.7 Clients et comptes rattachés

En milliers d'euros	31/12/15	31/12/14	Variation
Valeur brute	146 881	135 939	10 942
Provisions	3 223	2 422	801
Valeur nette	143 658	133 517	10 141

Les créances ont des échéances inférieures à 1 an.

3.8 Autres créances et comptes de régularisation (actif)

En milliers d'euros	Valeurs brutes au 31 déc. 2015	Dépréciation au 31 déc. 2015	Valeurs nettes au 31 déc. 2015	Valeurs nettes au 31 déc. 2014
Avances et acomptes	630		630	1 373
Autres créances	19 131		19 131	17 581
Charges constatées d'avance et à répartir	1 785		1 785	1 304
Impôts différés actif (voir note 4-8)	2 465		2 465	2 242
TOTAL	24 011	0	24 011	22 500

Les débiteurs divers ont des échéances inférieures à 1 an.

3.9 Valeurs mobilières de placement

En milliers d'euros	Valeurs brutes au 31 déc. 2015	Dépréciation au 31 déc. 2015	Valeurs nettes au 31 déc. 2015	Valeurs nettes au 31 déc. 2014
Actions propres	9 727		9 727	9 727
Valeurs mobilières de placement	6 056	6	6 050	4 547
TOTAL	15 783	6	15 777	14 274

3.10 Capitaux propres part du Groupe et intérêts minoritaires

Le capital social est composé de 1 282 137 actions de 3 €

En milliers d'euros	Capital social	Primes d'émission	Résultats et réserves consolidées	Capitaux propres (part du Groupe)	Intérêts minoritaires	Total
Situation nette au 31/12/13 après affectation du résultat	3 846	2 446	32 387	38 679	829	39 508
Mouvements sur le capital				0		0
Modifications de périmètre (1)				0	877	877
Distributions de dividendes			-2 677	-2 677	-594	-3 271
Variation écart de conversion			636	636	41	677
Résultat au 31/12/14	5 811	5 811	951	6 762		
Situation nette au 31/12/14 après affectation du résultat	3 846	2 446	36 157	42 449	2 104	44 553
Mouvements sur le capital				0		0
Modifications de périmètre (2)				0	291	291
Distributions de dividendes			-2 700	-2 700	-1 586	-4 286
Variation écart de conversion			637	637	82	719
Résultat au 31/12/15	4 864	4 864	1 641	6 505		
Situation nette au 31/12/15 après affectation du résultat	3 846	2 446	38 958	45 250	2 532	47 782

(1) Les modifications de périmètre correspondent aux minoritaires de la société IMS Groupe et de la société HRG Group.

(2) Les modifications de périmètre correspondent aux minoritaires de la société TMAI et Actstar.

L'Assemblée Générale du 20 mai 2010 a autorisé le Conseil d'Administration à consentir en une ou plusieurs fois, sur une période de trente-huit mois, soit au plus tard le 20 juillet 2013, des options d'achat donnant droit à acquérir chacune une action de la société Altavia, dans la limite de 10% du capital social. Les options peuvent être attribuées aux dirigeants (tels que définis par l'article L.225-185 alinéa 4 du Code de commerce) et salariés titulaires d'un contrat de travail à durée indéterminée au sein de la société Altavia ainsi qu'aux seuls salariés des sociétés ou groupement d'intérêt économique dont 10% au moins du capital ou des droits de vote sont détenus directement ou indirectement par la société Altavia.

Options de souscription d'actions attribuées durant les exercices 2010, 2011, 2012 et 2013.

Date de l'AG	Date des conseils	Nombre d'options attribuées	Point de départ des options d'achat	Date d'expiration des options (repoussée par AG du 20/11/2014)	Prix des options
20/05/2010	16/12/2010	50 519	16/12/2014	01/01/2015 ou 16/06/2015 Repoussée par AG au 16/06/2017	72,34€
20/05/2010	17/03/2011	8 179	01/05/2015	01/07/2015 Repoussée par AG au 01/07/2017	72,34€
20/05/2010	19/05/2011	19 019	19/05/2015	01/07/2015 ou 19/11/2015 Repoussée par AG au 19/11/2017	72,34€
20/05/2010	22/09/2011	2 115	01/11/2015	01/01/2016 Repoussée par AG au 01/01/2018	72,34€
20/05/2010	28/06/2012	1 138	28/06/2016	01/07/2016 ou 28/12/2016 Repoussée par AG au 28/12/2018	74,72€
20/05/2010	20/09/2012	15 848	01/11/2016	01/01/2017 Repoussée par AG au 01/01/2019	74,72€
20/05/2010	04/02/2013	5 621	01/05/2017	01/07/2017 Repoussée par AG au 01/11/2019	74,72€
20/05/2010	20/06/2013	20 800	20/06/2017	01/07/2017 ou 20/12/2017 Repoussée par AG au 20/12/2019	74,87€
20/05/2010	17/07/2013	9 175	01/11/2017	01/01/2018 Repoussée par AG au 01/01/2020	74,87€

La durée pendant laquelle les options pouvaient être exercées était jusqu'à présent de 6 mois, courant 4 ans après leur attribution. L'Assemblée générale extraordinaire en date du 20 novembre 2014, a porté ce délai à 2 ans et 6 mois courant toujours 4 ans après la date d'attribution. Cette prorogation s'applique à tous les bénéficiaires. L'ensemble des autres conditions et modalités stipulées dans le règlement de plan demeureront inchangés.

3.11 Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	31/12/15	31/12/14
Provisions pour risques	1 831	1 472
Provisions pour indemnité départ à la retraite	4 499	3 844
Autres provisions pour charges	0	0
Sous-total des provisions pour risques et charges	6 330	5 316
Impôts différés passif (voir note 4-8)	0	0
TOTAL	6 330	5 316

Variation des provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	Provisions au 1 ^{er} janvier 2015	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Mouvements divers	Ecart de conversion	Provisions au 31 déc. 2015
Provisions pour risques	1 472	989	630			1 831
Provision pour IDR	3 844	655	21	22	-1	4 499
Provisions pour charges	0					0
TOTAL	5 316	1 644	651	22	-1	6 330

Les provisions pour risques comprennent principalement des litiges commerciaux et salariaux.

Pour le périmètre France, le montant de l'engagement au titre des indemnités de départ à la retraite d'un montant de 3 280 K€ à fin décembre, contre 2 863 K€ à fin décembre 2014, a été comptabilisé en raison de l'étalement sur une durée de 9 ans de la part de la variation des écarts actuariels excédant 10% de l'engagement.

3.12 Emprunts et dettes financières

En milliers d'euros	31/12/15	31/12/14
Emprunts auprès des établissements de crédit	28 198	23 017
Dettes financières diverses	49	163
Concours bancaires courants	3 604	4 968
Intérêts courus non échus sur emprunts	79	59
TOTAL	31 930	28 207

Le Groupe Altavia bénéficie d'une ligne de crédit confirmée pouvant s'élever jusqu'à 135 m€ signée le 7 janvier 2015.

Au 31/12/2015, cette ligne de crédit est utilisée pour un total de 19,7 m€.

La ligne de crédit fait l'objet d'une couverture se décomposant de la manière suivante :

- a) un swap de taux à 2,95% (notionnel initial de 4,3 m€) en date de départ 10/01/2012, échéance 10/01/2016
- b) un cap de taux à 2,50% (notionnel initial de 3,2 m€) en date de départ 10/01/2012, échéance 10/01/2016

Le Groupe a souscrit, en 2016, à un nouvel emprunt amortissable de 5m€.

Echéancier des emprunts et des dettes

En milliers d'euros	Dettes à moins d'1 an	Dettes de 1 à 5 ans	Dettes à plus de 5 ans	TOTAL
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 400	26 134	664	28 198
Dettes financières diverses	49			49
Concours bancaires courants	3 604			3 604
Intérêts courus non échus sur emprunts	79			79
TOTAL	5 132	26 134	664	31 930

3.13 Autres dettes et comptes de régularisation (passif)

En milliers d'euros	31/12/15	31/12/14
Dettes fiscales et sociales	28 659	27 922
Dettes diverses	10 187	9 604
Autres produits constatés d'avance	21 299	21 903
TOTAL	60 145	59 429

Toutes les dettes sont à moins d'un an.

3.14 Engagements hors bilan (supérieurs à 50 K€)

Donnés par Altavia

- Nantissement de Compte de Titres Financiers portant sur 60% des actions composant le capital d'Altavia France (soit 10.292 actions) et d'Altavia Europe (soit 3.356.957 actions), 51% des actions à compter du 01/01/2015 si encours maximum autorisé < 20.000.000 Euros.
- Rachat de parts sociales par Altavia SA à des associés d'une filiale, sous condition suspensive de la réalisation d'événements, dans des conditions prédéfinies.
- Lettre de confort en faveur de BNP Japon en garantie d'une autorisation de découvert maximum de 28.000.000 de yens valable jusqu'au 31/12/2016.

Donnés par Altavia France

- Rachat d'actions par Altavia France avec valeur d'un commun accord, ou à défaut à dire d'experts, au dirigeant de filiales, en cas de décès, d'invalidité ou de départ du Groupe.
- Caution à bail consentie à la Société Au Numéro 6 pour un montant de loyer annuel de 89.000 € HT HC, de charges annuelles de 15.768 €, de taxe foncière de 5.431 €, et d'un dépôt de garantie de 22.250 €, pour une durée de 9 ans à compter du 01/04/2015, soit jusqu'au 31/03/2024.
- Compléments de prix de 140.000 €, à verser, sous conditions suspensives de la réalisation d'objectifs portant sur les années 2015 et 2016, dans des conditions prédéfinies, à un ancien associé d'une filiale d'Altavia France.

Donnés par Altavia Europe

- Rachat d'actions par Altavia Europe avec valeur d'un commun accord, ou à défaut à dire d'experts, au dirigeant de filiales, en cas de décès, invalidité ou changement de majorité chez Altavia SA.
- Obligation d'achat d'actions d'associés d'une société acquise entre le 01/12/2018 au 31/12/2018 inclus et entre le 01/12/2019 au 31/12/2019 ou dans les trente (30) jours après un événement de changement de contrôle, dans des conditions prédéfinies, au plus tard au 31/12/2018 et dans les trente (30) jours après un événement de changement de contrôle, dans des conditions prédéfinies, au plus tard au 31/12/2019.
- Garantie en date du 09/06/2015 au profit d'une filiale, à la demande d'une banque (700.000 €). Durée jusqu'au 31/12/2016.
- Option d'achat consentie aux associés d'une société acquise portant sur les titres qu'ils détiennent dans une filiale d'Altavia en cas de décès d'un associé minoritaire dans des conditions prédéfinies.
- Option d'achat consentie aux associés d'une société acquise exerçable entre le 1^{er} mai et le 30 juin de chaque année à partir de 2021 et dans les 60 jours après la survenance d'une situation de blocage dans des conditions prédéfinies.

Donnés par Altavia Connect

- Engagements relatif à la convention de prêt en date du 11 juillet 2014, pour une durée de 7 ans (11/07/2021). Réversion sur les fonds prêtés de la somme de 50 000 € Cette somme sera conservée par l'emprunteur comme gage espèces.

Reçus par Altavia Europe

- Garanties conventionnelles d'actif et de passif (jusqu'au 10/10/2016, 01/01/2019 et 10/10/2021), limitées au prix d'acquisition, reçue d'un associé d'une filiale du groupe.
- Obligation de vente d'actions des associés d'une société acquise, entre le 01/11/2018 au 31/11/2018 inclus et entre le 01/11/2019 au 31/11/2019 ou dans les trente (30) jours après le départ d'un des associés, dans des conditions prédéfinies, au plus tard au 30/11/2018 et après le départ d'un des associés, dans des conditions prédéfinies, au plus tard au 30/11/2019.
- Obligation de vente consentie par les actionnaires minoritaires d'une filiale de céder leurs titres en cas de décès d'un actionnaire minoritaire au profit d'Altavia Europe dans des conditions prédéfinies.
- Obligation de vente consentie par les actionnaires minoritaires en cas de départ d'un actionnaire minoritaire avant le 10/11/2020 dans des conditions prédéfinies en cas de départ fautif et avant ou après le 09/11/2020 en cas de départ non fautif dans des conditions prédéfinies.
- Obligation de vente consentie par les actionnaires minoritaires d'une filiale exerçable dans les 60 jours après la survenance d'une situation de blocage ou dans les trois mois avant un événement de changement de contrôle dans des conditions prédéfinies.
- Obligation de vente d'actions de l'associé d'une filiale entre le 17 décembre 2015 et le 31 décembre 2024 ou dans les six mois de la connaissance du départ de cet associé dans des conditions prédéfinies.
- Obligation de vente d'actions d'un associé d'une filiale entre le 21/12/2015 et le 31/12/2019 inclus ou après le 31/12/2019 ou dans les six mois de la connaissance du départ de cet associé ou après le départ d'un associé représentant au moins 95% du capital social de cette filiale dans des conditions prédéfinies.
- Rachat d'actions par Altavia Europe avec valeur d'un commun accord, ou à défaut à dire d'experts, au dirigeant de filiales, en cas de décès.

Reçus par Altavia France

- Garantie conventionnelle d'actif et de passif (jusqu'au 31/12/2015), limitée au prix de cession reçu, en ce compris les compléments de prix reçus ou à recevoir, le tout majoré de 50.000 €, pour la période antérieure au 18/10/12, reçue des anciens associés d'une filiale.

- Garantie conventionnelle d'actif et de passif (jusqu'au 29/07/2018) limitée à 550.000 € sauf exceptions prévoyant la non-application de ce plafond, pour la période antérieure au 29/07/2013, garantie bancaire autonome à première demande s'élevant à 400.000 € (jusqu'au 31/12/2017), caution bancaire autonome à première demande s'élevant à 100.000 € (jusqu'au 31/01/2017) et caution personnelle et solidaire en garantie de cette garantie s'élevant à 100.000 € (jusqu'au 31/01/2019), reçue d'un ancien associé de sociétés acquises.
- Garantie conventionnelle d'actif et de passif (jusqu'au 06/01/2016), pour la période antérieure au 07/01/2014, convention de nantissement d'une société et garantie bancaire à première demande s'élevant à 350.000 € (jusqu'au 31/03/2019) en garantie de l'engagement d'indemnisation reçue d'un associé d'une filiale.
- Option d'achat d'actions d'une société acquise, consentie par chacun des associés minoritaires, entre le 18/11/2015 et le 01/01/2021 inclus et après le 31 décembre 2020 en cas de départ de cette société ou, plus généralement, du Groupe Altavia au profit d'Altavia France dans des conditions prédéfinies.
- Option d'achat d'actions d'une société acquise, consentie par chacun des associés minoritaires en cas de décès au profit d'Altavia France dans des conditions prédéfinies.
- Obligation de cession d'actions d'une société acquise, consentie par chacun des associés minoritaires, en cas de cession de 95% des titres et des droits de vote de cette société.

Reçus par Altavia Connect

- Garantie au titre du Fonds National de Garantie Prêt Numérique à hauteur de 80 % de l'encours du crédit signée le 11 juillet 2014 pour un montant total de 1 000 000,00 €.

Reçus par IMS

- Avance en compte courant d'associé à verser par un des associés minoritaires de la société, dans des conditions prédéfinies.

Donnés par Agence Cosmic (ex Bed & Breakfast)

- Nantissement du fonds de commerce en 3^{ème} rang dans le cadre d'un prêt pour un montant maximum de 180.000 € pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 24/08/2015 (montant restant dû en juin 2015 : 6.604,42 €).

Reçus par Au Numéro 6

- Caution à bail consentie par la Société Altavia France pour un montant de loyer annuel de 89.000 € HT HC, de charges annuelles de 15.768 €, de taxe foncière de 5.431 €, et d'un dépôt de garantie de 22.250 €, pour une durée de 9 ans à compter du 01/04/2015, soit jusqu'au 31/03/2024.

Donnés par Altavia Belgium

- Garantie bancaire en faveur du bailleur pour 89.120€.
- Compléments de prix au titre des exercices clôturant au 31/12/2016, 31/12/2017, 31/12/2018, 31/12/2019 et 31/12/2020 compris entre 20.000 € et 200.000 €, à verser, sous conditions suspensives de la réalisation d'objectifs, dans des conditions prédéfinies, à des associés d'une société acquise.
- Garantie conventionnelle d'actif et de passif (jusqu'au 10/11/2017 ou jusque 30 jours ouvrables après la prescription fiscale ou sociale applicable) limitée à 83,4% du montant du préjudice subi, reçue par deux associées d'une filiale du Groupe.

Reçus par Altavia Belgium

- Garantie conventionnelle d'actif et de passif (exerçable au plus tard 30 jours ouvrables après l'échéance de la prescription fiscale ou sociale ou au plus tard le 10 novembre 2017), limitées à la moitié du prix d'acquisition dans des conditions prédéfinies.

Donnés par Altavia Deutschland

- Garanties conventionnelles d'actif et de passif (au plus tard 30 jours ouvrables après l'échéance de la prescription fiscale ou sociale ou au plus tard le 10 novembre 2017), limitées à la moitié du prix d'acquisition dans des conditions prédéfinies.

Donnés par Altavia Ibérica

- Caution bancaire à première demande pour un montant total de 102.060 € pour une durée de 14 mois, soit jusqu'à février 2016.

Donnés par HRG

- Hypothèque à hauteur de 917.000 GBP consentie en date du 31 mai 2012 à la banque Natwest sur l'immeuble Building 200, Point 15, Sandy Way, Grange Park, Northampton jusqu'au 31 mai 2017.
- Hypothèque à hauteur de 228.750 GBP consentie en date du 22 octobre 2013 à la banque Natwest sur l'immeuble Building 200, Point 15, Sandy Way, Grange Park, Northampton et sur l'immeuble Unit 11 Monarch Courtyard Salthouse Road, Brackmills Northampton jusqu'au 21 octobre 2028.

Donnés par Altavia International

- Lettre de confort en faveur de la société Dai Nippon Printing qui effectue des prestations à l'intention d'Altavia Japan KK afin de garantir le paiement des factures émises jusqu'au 31 décembre 2016.

4. Notes sur le compte de résultat consolidé

4.1 Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique

	31/12/15		31/12/14	
	en milliers d'euros	en pourcentage	en milliers d'euros	en pourcentage
Ventes en France	327 329	51%	327 664	53%
Ventes pays U.E.	260 564	39%	245 514	39%
Ventes pays hors U.E.	66 912	10%	47 922	8%
TOTAL	674 805	100%	621 100	100%

4.2 Autres produits d'exploitation

En milliers d'euros	31/12/15	31/12/14
Production stockée	2 516	1 800
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	22	
Reprises de provisions d'exploitation	1 116	1 095
Transferts de charges d'exploitation	404	434
Autres produits d'exploitation	1 190	619
TOTAL	5 248	3 948

4.3 Charges de personnel et effectif

En milliers d'euros	31/12/15	31/12/14
Rémunération du personnel	52 451	44 381
Charges sociales	17 221	15 430
TOTAL	69 672	59 811

Un accord de participation entre Altavia France et certaines de ses filiales a été conclu en 2004.

Effectif des sociétés intégrées globalement

	31/12/15	31/12/14
FRANCE	601	561
ETRANGER (hors Chine)	492	420
CHINE	186	173
TOTAL GENERAL	1279	1 154

4.4 Amortissements et provisions d'exploitation

En milliers d'euros	31/12/15	31/12/14
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	568	307
Dotations aux amortissements des immobilisations détenues en propre	1 414	1 154
Dotations aux amortissements des immo. corporelles en crédit-bail	28	0
Dotations et reprises des provisions sur stocks	-71	66
Dotations et reprises des provisions sur créances	801	175
Dotations et reprises des provisions pour risques et charges d'exploitation	661	241
TOTAL	3 401	1 943
dont total des dotations	4 517	3 038
dont total des reprises (note 4.2)	1 116	1 095

4.5 Charges et produits financiers

En milliers d'euros	31/12/15	31/12/14
Gains et pertes de changes	-578	87
Dotations et reprises des provisions financières	0	0
Intérêts et charges financières	-1 386	-586
Autres produits financiers	186	264
Produits sur cessions de VMP	6	52
TOTAL	-1 772	-183

4.6 Charges et produits exceptionnels

En milliers d'euros	31/12/15	31/12/14
Produits et charges exceptionnels sur opérations en capital	617	-23
Dotations et reprises de provisions exceptionnelles	-39	-32
Produits et charges exceptionnels sur opérations de gestion	-6	-5
TOTAL	572	-60

4.7 Impôts sur les résultats

En milliers d'euros	31/12/15	31/12/14
Impôts exigibles sur les bénéfices	4 988	5 944
Impôts différés	-175	-23
TOTAL	4 813	5 921

4.8 Preuve d'impôts

En milliers d'euros	31/12/15
Résultat net de l'ensemble consolidé	6 505
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	6 144
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	101
Impôts sur les résultats	4 813
Base de l'impôt théorique	17 361
Taux d'impôt applicable à l'entreprise consolidante	33,33
Impôt théorique	5 786
Incidences des différences permanentes	-270
Crédits d'impôts et autres éléments d'IS	-342
Différences de taux d'imposition	-634
Activation déficit fiscal	0
Impôts différés non comptabilisés sur déficits	272
Impôt constaté	4 813

5. Informations diverses

Honoraires des commissaires aux comptes et des Membres de leurs réseaux comptabilisés par le Groupe.

	Audit			Autres prestations			Total Général
	Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	Autres missions accessoires et autres missions d'audit	Sous total Audit	Juridique, fiscal, social	Autres	Sous total Autres	
Altavia							
2015							
Deloitte	92 969		92 969			0	92 969
Angeli	27 000		27 000			0	27 000
2014							
Deloitte	104 071	3 500	107 571			0	107 571
Angeli	27 000		27 000			0	27 000
Filiales							
2015							
Deloitte	298 000	2 930	300 930	5 700	4 198	9 898	310 828
MacIntyre Hudson	5 510		5 510	8 609		8 609	14 119
Eura Audit Revisa	5 000		5 000			0	5 000
2014							
Deloitte	271 104	3 304	274 408	9 975		9 975	284 383
MacIntyre Hudson	19 122		19 122	3 410		3 410	22 532
Eura Audit Revisa	5 000		5 000			0	5 000

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2015

Altavia SA a poursuivi, au cours de l'exercice 2015, le développement du groupe Altavia et des synergies entre ses différentes filiales, dont les résultats sont extrêmement satisfaisants.

Votre conseil d'administration s'est réuni cinq fois au cours de l'exercice, et a notamment débattu du plan stratégique MOVE 2020 avant d'en valider le contenu et la trajectoire financière.

Par ailleurs, ainsi que convenu, nous avons poursuivi la croissance externe et avons ainsi procédé à 3 acquisitions : TMAI en Corée, Blackwood Digital en France et Actstar et Fair Wood Ventures en Belgique.

I. Activité 2015 du Groupe Altavia

En 2015, le Groupe Altavia a enregistré une nette hausse de son activité, avec une augmentation de 15,27% de son revenu brut entre 2015 et 2014.

Résultats et situation financière

1. Résultats

Le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 674,8 m€ en 2015, en hausse de 8,7% par rapport à 2014. La part du chiffre d'affaires réalisée hors de France s'accroît légèrement pour atteindre 49% contre 47% en 2014.

Le revenu brut consolidé (indicateur principal du niveau d'activité du Groupe qui est constitué d'une part, du chiffre d'affaires diminué des achats externes directement rattachés aux dossiers réalisés, et des produits d'escomptes financiers d'autre part) s'élève en 2015 à 118,9 m€ contre 103,3 m€ en 2014. Il est en forte progression pour un peu moins de la moitié grâce à la croissance organique et aux gains de clients structurants et pour le reste grâce aux acquisitions réalisées au cours de l'année 2015 (TMAI, Actstar et Blackwood Digital) et à l'effet année pleine des acquisitions réalisées en 2014 (HRG).

L'Excédent Brut d'Exploitation consolidé s'élève à 22 m€ en 2015, en augmentation progressive par rapport à 2014 où il s'établissait à 19,5 m€. L'année 2015 voit donc le taux d'EBE sur Revenu Brut du Groupe se stabiliser à 18,5% en 2015 pour 18,8% en 2014 grâce notamment à la croissance du Groupe. L'année 2015 a vu une augmentation significative des provisions pour indemnités de départ à la retraite et sur actif circulant qui impactent significativement le Résultat d'Exploitation.

Le résultat financier consolidé atteint en 2015 -1,8 m€ contre -0,2 m€ en 2014. Il est fortement impacté par les coûts de mise en place de la nouvelle ligne de crédit signée en janvier 2015 ainsi que dans une moindre mesure par les pertes de change.

Grâce au bon niveau d'EBE de l'année et malgré une augmentation des charges financières et des dotations aux amortissements des écarts d'acquisition, le résultat net consolidé reste en ligne en 2015 pour s'établir à 6,5 m€ contre 6,8 m€ en 2014.

2. Situation financière

Les capitaux propres consolidés totaux s'élèvent au 31 décembre 2015 à 47,8 m€ contre 44,6 m€ au 31 décembre 2014. Les capitaux propres part du groupe s'établissent quant à eux à 45,3 m€ contre 42,4 m€ au 31 décembre 2014. Cette variation s'explique notamment par la forte contribution positive du résultat de l'exercice et à une politique stable de distribution de dividendes.

La dette financière brute s'est accrue pour atteindre 32 m€ fin 2015 contre 28,2 m€ fin 2014 suite à la mise en place d'un nouvel emprunt pour 5 m€. Le ratio d'endettement brut du groupe (emprunts et dettes financières bruts sur capitaux propres consolidés) s'élève à 66,8% au 31 décembre 2015. Au 31 décembre 2015, la dette financière brute intègre 19,7 m€ correspondant au montant du prêt mis en place dans le cadre de la nouvelle ligne de crédit signée le 07 janvier 2015 qui porte sur un montant total pouvant s'élever jusqu'à 135 m€.

La trésorerie disponible consolidée du groupe Altavia (hors actions détenues en autocontrôle) est en ligne avec l'an passé, et atteint 45,1 m€ au 31 décembre 2015.

Au total, la trésorerie nette (placements et disponibilités, hors actions détenues en autocontrôle, moins emprunts et dettes financières bruts) au 31 décembre 2015 a légèrement diminué pour s'établir à 13,2 m€ contre 16,8 m€ au 31 décembre 2014.

Événements postérieurs à la clôture

Néant.

II. Perspectives d'avenir

En vue de relever les défis liés aux mutations profondes et structurantes du secteur de la distribution et aux nouveaux comportements d'achat des consommateurs, Altavia SA a développé, au travers de son groupe, un bouquet de services qui couvrent tous les besoins en communication commerciale des marques et enseignes à réseau. Déjà fortement présent sur la création de trafic et l'activation des ventes à travers la production multicanal de contenus et la gestion de l'impression des supports de communication commerciale, le groupe Altavia va poursuivre en 2016 le renforcement de son expertise en marketing services, en priorité pour sa clientèle « Retail ». Il ouvre également de nouveaux champs d'application à son expertise grâce aux solutions digitales et omnicanales que ce soit en activation commerciale, en production digitale ou en gestion des actifs numériques.

Son important réseau de filiales lui permet de proposer des solutions locales ou globales en fonction des besoins de ses clients, jusqu'à chaque lieu d'achat.

La poursuite du développement des activités asiatiques, actuellement en plein essor, ainsi que l'élargissement de son réseau international vers de nouveaux continents, sont des enjeux importants. Enfin, Altavia va profiter de sa situation financière saine et de la nouvelle ligne de crédit mise en place en janvier 2015 pour procéder à des opérations de croissance externe ciblées dans un certain nombre de pays et sur certains métiers où elle souhaite se renforcer.

III. Informations financières et juridiques de la société Altavia – société mère

1. Activité de la société Altavia

En sus de l'animation du groupe, de la définition et de la conduite de sa politique et du contrôle de sa mise en œuvre, Altavia SA effectue différentes prestations de services au profit des sociétés du groupe.

Son chiffre d'affaires, constitué principalement de revenus de prestations de services et de refacturation de loyers immobiliers, s'est élevé à 12.567.902,08 € contre 12.064.498,68 € en 2014.

Les autres produits se sont élevés à 30,41 € contre 14.109,96 € en 2014. Après prise en compte de 12.691.462,10 € de charges d'exploitation, le résultat d'exploitation 2015 s'élève à -123.529,61 € contre 1.670.471,20 € en 2014.

Le résultat financier s'est élevé en 2015 à 5.758.429,43 € contre 5.269.361,76 € en 2014.

Le résultat courant avant impôt ressort à 5.272.327,14 € contre 6.088.930,95 € pour l'exercice 2014.

Le résultat exceptionnel s'élève à -7.741,99 € contre -60.638,73 € en 2014.

En 2015, la charge d'impôt d'Altavia SA s'élève à 631.708,00 €. La charge d'impôt était négative en 2014 et s'élevait à 42.904,00 €.

Le résultat net de l'exercice 2015 ressort ainsi à 5.896.293,15 € contre 5.985.388,22 € en 2014.

La société Altavia Newco détenue à 100% par Altavia a opté pour le régime d'intégration fiscale à compter du 1^{er} janvier 2015 et appartient au même périmètre.

Toutes les sociétés françaises du Groupe Altavia, hormis les sociétés Altavia Optitrans, MyStudioFactory, Capital Innovation, Pallas, IMS Groupe, Simone, Blackwood Digital, sont détenues au 17 février 2015 à plus de 95% directement ou indirectement par Altavia SA et font partie en conséquence de son périmètre d'intégration fiscale.

Les mandats du Commissaire aux comptes titulaire, le cabinet Angeli Sarl et du Commissaire aux comptes suppléant, le cabinet Dubel ont été renouvelés pour une période de six exercices devant prendre fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée générale des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice 2020, qui se réunira en 2021.

Les mandats d'administrateurs de Messieurs Daniel de Botton, Michel Duval, Pierre Milchior et Alain Roubach, ont été renouvelés pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2020 et qui se tiendra en 2021. La société Edmond De Rothschild Investment Partners (EDRIP), représentée par Monsieur Pierre-Yves Poirier et Monsieur Lorenzo Bertagnolio ont été nommés administrateurs de la Société pour une durée de six exercices, prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, qui se tiendra en 2021. Monsieur Pierre-Michel Passy, a été nommé Censeur de la Société pour une durée de six ans, prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, qui se tiendra en 2021.

Monsieur Vincent Danjoux a été nommé en qualité de Membre du Comité d'Audit pour une durée de trois ans, soit jusqu'au conseil d'administration chargé d'arrêter les comptes 2017 qui se tiendra en 2018.

Monsieur François-Régis de Vulpian a été renouvelé en qualité de Membre du Comité d'audit pour une durée de trois exercices à compter de ce jour soit jusqu'au conseil d'administration d'Altavia chargé d'arrêter les comptes 2017 qui se tiendra en 2018.

La société EDRIP (Edmond de Rothschild Investment Partners) représentée par Monsieur Pierre-Yves Poirier a été désigné en qualité de Membre du Comité d'audit pour une durée de 3 ans, soit jusqu'au Conseil d'administration qui arrêtera les comptes de l'exercice 2017 et qui se déroulera en 2018.

Monsieur Philippe Geslin a démissionné de son mandat de Membre du Comité d'audit en date du 18 juin 2015 compte tenu de l'accroissement de ses obligations professionnelles.

Monsieur Pierre-Michel Passy a été désigné en qualité de Membre du Comité des Rémunérations pour une durée de 3 ans, soit jusqu'au Conseil d'administration qui arrêtera les comptes de l'exercice 2017 et qui se déroulera en 2018.

Le Conseil en date du 12 février 2015 a agréé Winch Capital 3, FPCI représenté par Edmond de Rothschild Investment Partners, société en Commandite par actions en qualité de nouvel actionnaire et a agréé la cession de 122.641 actions Altavia à Winch Capital 3.

L'Autorisation sollicitée par le Conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital social réservée aux salariés, dans les conditions de l'article L. 225-129-6 du Code du commerce et renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions nouvelles à émettre dans ce cadre, a été rejetée par l'Assemblée Générale du 18 juin 2015.

2. Résultats - Affectation

En euros	2015	2014	Variation %
Chiffre d'affaires HT	12 567 902	12 064 499	4,17
Autres produits	30	14 110	ns
Produits d'exploitation	12 567 932	12 078 609	4,05
Charges d'exploitation	12 691 462	10 408 137	21,94
Dont salaires et charges sociales	5 200 288	5 078 988	2,4
Résultat d'exploitation	[123 530]	1 670 471	ns
Opérations en commun	[362 573]	[850 902]	ns
Résultat financier	5 758 429	5 269 362	9,28
Résultat courant avant impôts	5 272 327	6 088 931	[13,41]
Résultat exceptionnel	[7 742]	[60 639]	
Bénéfice avant impôt	6 528 001	6 028 292	5,17
Impôt	[631 708]	42 904	ns
Bénéfice après impôt	5 896 293	5 985 388	[1,49]

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les affectations suivantes :

Affectation du résultat 2015

Après discussion et échanges de vues, le Conseil décide de proposer à la prochaine Assemblée Générale des actionnaires d'affecter le bénéfice de l'exercice soit la somme de 5.896.293,15 €, de la manière suivante :

a. Montants à affecter

Report à nouveau	26.524.796,58 €* *(en ce compris les dividendes 2014 attachés aux actions propres pour un montant de 300.018,42 €)
------------------	---

Résultat de l'exercice 2015	5.896.293,15 €
-----------------------------	----------------

Soit un total à affecter de	32.421.089,73 €
------------------------------------	------------------------

b. Affectations

Dividendes	3.000.200,58 €
A un compte de réserve spéciale au titre de l'article 238bis AB du CGI	54.273,00 €
Au compte « Report à Nouveau »	29.366.616,15 €

Les dividendes attachés aux 128.213 actions propres, dont le montant s'élève à 300.018,42 € seront portés au compte Report à Nouveau qui sera en conséquence porté de 29.366.616,15 € à 29.666.634,57 €.

Le dividende brut d'un montant de 3.000.200,58 € à répartir au titre de l'exercice est ainsi fixé à 2,34 € pour chacune des 1.282.137 actions. Il sera mis en paiement sur décision du Président à compter de l'Assemblée Générale Ordinaire qui approuvera les comptes de l'exercice 2015.

Conformément aux modifications fiscales adoptées, les dividendes perçus par des personnes physiques (à l'exception de ceux perçus dans le cadre d'un PEA) sont soumis depuis le 1^{er} janvier 2013 aux règles suivantes :

- Les prélèvements sociaux obligatoires, d'un montant global de 15,5 % sont effectués à la source, lors du versement des dividendes.
- Les dividendes perçus par les personnes physiques sont soumis à l'impôt sur le revenu au barème progressif après application d'un abattement de 40%.
- Les dividendes, avant d'être imposés au barème progressif font l'objet d'un prélèvement à la source obligatoire au taux de 21%. Ce prélèvement constitue un acompte d'impôt sur le revenu, imputable sur l'impôt sur le revenu dû l'année suivante au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré. Ce prélèvement à la source est restituable en cas d'excédent. Il est toutefois précisé que sont dispensés de ce prélèvement d'acompte d'impôt sur le revenu sur les dividendes perçus en 2016, les associés personnes physiques ayant adressé à la société une attestation sur l'honneur mentionnant que leur revenu fiscal de référence 2014 est inférieur à 50.000 € (pour les célibataires) et 75.000 € (pour celles soumises à une imposition commune) avant le 30 novembre 2015. Pour bénéficier de cette dispense de prélèvement sur les dividendes perçus en 2016, une attestation sur l'honneur sur le revenu fiscal 2015 devra être notifiée à la Société au plus tard le 30 novembre 2016, conformément aux dispositions de l'article 242 quater du Code général des impôts.

La société effectuera le prélèvement obligatoire, déclarera l'opération et procédera au paiement auprès du Trésor Public, au plus tard le 15 du mois suivant le paiement des dividendes.

Il incombera par ailleurs aux actionnaires détenant leurs actions sur un PEA d'en informer la société et d'apporter toute justification nécessaire avant la date du 15 mai 2016, de façon à bénéficier de la dispense des prélèvements précités à la source.

Il est en outre rappelé que s'agissant de la Société, elle devra payer une taxe de 3% à raison de cette distribution.

En application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que es dividendes qui ont été mis en distribution au cours des trois derniers exercices ont été pour une action, les suivants :

Tableau des dividendes

Exercices de décisions de distribution	Nombre d'actions	Dividendes distribué par action	Abattement*
2012	1.306.291 actions	1,54 €	40%
2014	1.282.137 actions	1,54 €	40%
	1.282.137 actions (distribution exceptionnelle de réserves)	1,78 €	40%
2014	1.282.137 actions	1,54 €	40%
	1.282.137 actions (distribution exceptionnelle de réserves)	1,78 €	40%

* Dividende éligible à l'abattement de 40% prévu par l'article 158.3 du Code Général des Impôts et dont peuvent se prévaloir certaines personnes physiques.

3. Capital social et actionariat

La répartition du capital et de l'actionariat ont été très légèrement modifiés au cours de l'année 2015.

Au 31 décembre 2015, le capital s'élevait à 3.846.411 €, divisé en 1.282.137 actions de 3 euros de nominal chacune et réparti ainsi qu'il suit :

M. Raphaël Palti :	42,17 % du capital
Société Firapa :	11,52 % du capital
Whinch Capital 3	9,57 % du capital
M. Lorenzo Bertagnolio :	6,81 % du capital
BNP Paribas Développement :	6,37 % du capital
Société Viatteam :	5,03 % du capital
Autres actionnaires ⁽¹⁾ :	8,53 % du capital
Auto-contrôle :	10,00 % du capital

(1) Il s'agit principalement des autres Membres du Conseil d'Administration de la société et de certains salariés ou mandataires sociaux de la Société ou de ses filiales.

Il n'existait, au 31 décembre 2015, aucun autre actionnaire détenant directement ou indirectement plus de 5% du capital social ou des droits de vote.

Les statuts prévoient l'existence d'un droit de vote double attaché à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis quatre ans au moins au nom du même actionnaire. Chaque actionnaire a la faculté de renoncer temporairement à son droit de vote double sur tout ou partie de ses actions.

4. Options de souscription d'actions et autocontrôle

Un plan de Stock-Options, autorisé par l'assemblée générale mixte du 20 mai 2010 a été mis en place. L'Assemblée Générale du 20 mai 2010 a autorisé le Conseil d'Administration à consentir en une ou plusieurs fois, sur une période de trente-huit mois, soit au plus tard le 20 juillet 2013, des options d'achat donnant droit à acquérir chacune une action de la société Altavia, dans la limite de 10% du capital social. Les options peuvent être attribuées aux dirigeants (tels que définis par l'article L.225-185 alinéa 4 du Code de commerce) et salariés titulaires d'un contrat de travail à durée indéterminée au sein de la société Altavia ainsi qu'aux seuls salariés des sociétés ou groupement d'intérêt économique dont 10% au moins du capital ou des droits de vote sont détenus directement ou indirectement par la société Altavia.

Les options peuvent en principe être exercées à l'expiration d'un délai de quatre ans suivant la date de leur attribution par le Conseil d'Administration, sous réserve que les attributaires exercent toujours des fonctions au sein du Groupe à cette date, et au plus tard six mois après l'expiration de cette période de blocage de quatre ans.

Il est précisé que les mandataires sociaux de la société Altavia devront conserver au moins 50% des titres qu'ils détiennent, postérieurement à la levée des Stock Options qui leur sont attribués, et ceci jusqu'à la fin de leur mandat social.

Les Conseils d'administration en date des 4 février, 20 juin et 17 juillet 2013 ont attribué au total 35.596 options d'achat d'actions.

L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 20 novembre 2014 a décidé, sans modifier les conditions de performance, de proroger d'une durée de 2 ans le délai pendant lequel les options d'achat d'actions autorisées par l'assemblée générale extraordinaire du 20 mai 2010, peuvent être exercées. Les options donneront droit, sous réserve que les conditions fixées à cet effet soient remplies, à acquérir des actions de la société Altavia pendant une période commençant toujours à courir à l'expiration d'un délai de 4 ans suivant la date de leur attribution par le Conseil d'administration, et au plus tard deux ans et six mois après l'expiration de cette période de blocage de 4 ans.

Un rapport spécial sur les Stocks Options a été établi conformément à la loi du n° 2001-420 du 15 mai 2001.

5. Actionariat salarié

En dehors du Plan de stock-options susvisé, la société n'a mis en place aucun mécanisme d'actionariat des salariés au capital.

6. Récapitulatif des délégations de pouvoirs ou de compétence accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires au conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital :

Néant.

7. Actions auto-détenues par la société

Nous vous informons que la société détient, au 31 décembre 2014, 128.213 de ses propres actions, soit 10 % du capital.

Au cours de l'exercice 2015, Altavia n'a pas racheté d'actions propres.

Tableau récapitulatif :

	Nombre d'actions acquises par la société au cours de l'exercice 2015	Prix moyen des actions acquises au cours de l'exercice 2015	Nombre d'actions inscrites au nom de la société à la clôture de l'exercice 2015	Valeur des actions auto-détenues au 31/12/15
2015	0	92,27 €	128 213	11 830 213 €

8. Filiales et Participations

8.1 Prises et cessions de participation intervenues au cours de l'exercice 2015 (directes et indirectes)

Conformément aux délibérations de votre Conseil d'Administration et à notre stratégie de développement, nous avons poursuivi les opérations de croissance externes au sein du groupe. Ont ainsi été effectuées, au cours de l'exercice, les prises de participation ou prises de contrôle dans les sociétés suivantes :

- En date du 18 novembre 2015, la Société Altavia France a acquis 60% du capital de la société Blackwood Digital, société par actions simplifiée au capital social de 16.000 €, dont le siège social est situé au 147, rue Saint-Martin à Paris (75003).
- En date du 31 décembre 2015 la société Altavia France a également acquis la participation de l'actionnaire minoritaire de sa filiale IMS Groupe (35%) et détient à présent 100% du capital de sa filiale.
- La filiale belge d'Altavia Europe la société Altavia Belgium, a acquis en date du 09 novembre 2015 la totalité du capital social de la société de droit belge Actstar, société au capital de 18.600 € divisé en 750 parts sociales, et dont le siège social sis au 1200 Woluwe-Saint-Lambert – rue Neerveld, 109, bte 2, Bruxelles, Belgique, et de sa filiale de droit belge Fair Wood Ventures, au capital de 19.350 € divisé en 2.700 parts sociales sans désignation de valeur nominale.
En contrepartie de ces acquisitions, Madame Anne-Catherine Triron et Azuro ont notamment reçus des actions de la société Altavia Belgium à hauteur de, respectivement, 53 actions de catégorie B et 186 actions de catégorie B.

- d. En date du 16 novembre 2015 la société Altavia Europe a racheté à Madame Zeynep Necipoglu une partie des actions qu'elle détient dans le capital d'Altavia lletisim, à savoir 15% sur les 20% qu'elle détenait.
- e. Le 31 décembre 2015 Altavia Europe a racheté l'ensemble des actions que Monsieur James Reid détenait dans la société HTT, et détient désormais 9.080 actions d'HTT (94,58 % du capital).
- f. Altavia Europe a cédé 5% de sa participation dans Altavia Deutschland à l'un des co-gérants de cette société, Monsieur Peter Schober, le 17 décembre 2015.
- g. Le 23 mars 2015, la société Altavia Canada, société par actions de droit québécois au capital de 400.000 \$ canadien dont le siège social est situé 1455, rue Drummond, bureau 2B à Montréal QC H3G 1W3 au Canada a été constituée. Elle est aujourd'hui détenue à 100% par la société Altavia International, société par actions simplifiée au capital de 10.000 €, elle-même détenue par la société Altavia.
- h. Le 26 janvier 2016, Altavia Coach a souscrit à une augmentation de capital lui permettant de détenir 7,8% du capital de Stimshop. Altavia Coach s'est par ailleurs vu attribuer 26 bons de souscription d'actions donnant lieu chacun droit à l'attribution d'une action de la société STIMSHOP. Lesdits Bon de souscription d'actions pourront être exercés dans un délai de deux ans à compter du 28 décembre 2015. Altavia Coach détiendrait 9,9% du capital lors de l'exercice de ces Bons de Souscription par Action.
- i. En juillet 2015, Madame Jing Legrand a souscrit à une augmentation de capital d'Altavia Asia lui permettant d'acquérir 5% du capital social de cette société.
- j. Le 27 avril 2015 la société Altavia Hong Kong Limited, limited company de droit hong kongais au capital social de 500.000 HKD, a été créée. Cette société détenue à 100% par Altavia Asia est domiciliée Flat 7107B 71/F International Commerce Center, 1, Austin Road West Kowloon à Hong Kong.
- k. Le 24 avril 2015 la société Altavia International a acquis 60% du capital social de la société TMAI, société de droit coréen.

8.2 Activité des filiales et participations :

Le tableau des filiales et participations inclus dans l'annexe des comptes donne toute information sur l'identité et les résultats des filiales détenues directement ou indirectement par Altavia.

a. En France :

Altavia France :

Les filiales d'Altavia France sont : Altavia Paris, Altavia Nantes, Altavia Lille, Altavia Optitrans, Altavia Saint-Étienne, Altavia Pallas, Agence Cosmic, Au Numéro 6 et IMS Groupe, Blackwood Digital. Altavia Nantes Newco est une filiale à 100% d'Altavia Nantes.

La filiale d'Altavia, Altavia Newco ainsi que la filiale d'Altavia Nantes, Altavia Nantes Newco sont sans activité.

La contribution de la France au chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est élevée à 346,4 m€.

Altavia Paris :

L'année 2015 est marquée par des gains structurants de nouveaux clients, en particulier dans la grande distribution. Le déploiement des nouvelles offres a donné lieu à des modifications de l'organisation qui se poursuivront en 2016.

Monsieur Louis Fraisse a été nommé le 1^{er} février 2015 en qualité de Directeur Général salarié de la société Altavia Paris.

Altavia Nantes :

La stratégie de développement conduite en 2014 sera poursuivie, tout comme les objectifs de fertilisation des comptes existant, ce qui devrait engendrer une progression de l'activité en 2015.

Altavia Lille :

En 2015, Altavia Lille enregistre une forte progression de son activité qui devrait se poursuivre au cours de l'année 2016 grâce au gain de nouveaux clients.

Altavia Optitrans :

Altavia Optitrans réalise une bonne année 2015 dans un contexte de marché sur le transport qui reste difficile.

Altavia Saint-Étienne :

L'activité de la société en 2015 a nettement progressé. L'année 2016 devrait permettre le développement de nouvelles offres.

Altavia Pallas :

L'année 2015 est une année de transition pour la société qui voit un changement dans la ventilation de ses activités et oriente ses efforts sur le gain de nouveaux clients.

Agence Cosmic (anciennement dénommée Bed & Breakfast) :

Au cours du premier semestre 2015, la société a procédé à l'absorption des sociétés :

- Cosmic Communication, filiale d'Altavia France ;
- CPO, filiale d'Altavia France ;

L'année 2015 a permis de commencer à mettre en œuvre les synergies issues de ce rapprochement.

Au Numéro 6 :

La Société a connu une bonne année 2015 et va poursuivre le déploiement des synergies identifiées avec les autres entités de Marketing Services du groupe.

IMS :

2015 est une année de forte croissance pour IMS suite à l'acquisition de clients structurants. Cette croissance devrait se poursuivre en 2016.

Blackwood Digital :

Cette société a été acquise en fin d'année 2015.

Altavia détient également une participation dans Altavia Connect.

Altavia Connect (GIE) :

Le GIE a poursuivi en 2015 son objectif de structuration et d'optimisation des services opérationnels et fonctionnels apportés aux filiales du groupe.

En 2016, le GIE poursuivra son activité conformément à son objet.

Le résultat négatif généré par le GIE, compte tenu de la transparence fiscale, remontera vers ses Membres au prorata de leur détention, soit à hauteur de 34% vers la société Altavia.

Altavia Coach détient les participations d'Actipaper, ShopperMind, Capital Innovation, Simone, MyStudioFactory et Stimshop.

Actipaper :

Bien que la société ait enregistré de faibles pertes au cours de l'exercice 2015, elle devrait être rentable en 2016.

Capital Innovation :

La société a dégagé un Excédent Brut d'exploitation positif en 2015, année charnière de son développement.

MyStudioFactory :

La société poursuit sa croissance dans le développement des applications mobiles et réalise une année 2015 en très forte croissance.

Simone :

Simone réalise une bonne année 2015 qui vient valider sa stratégie de diversification de son offre historique.

ShopperMind :

En 2015, ShopperMind a poursuivi son développement centré sur la connaissance du consommateur sans encore pouvoir atteindre le volume d'affaires lui permettant d'atteindre l'équilibre d'exploitation.

Stimshop :

L'acquisition s'est déroulée en début d'année 2016.

b. En Europe :

Les filiales d'Altavia Europe sont : Altavia CEI, Altavia Belgium, Altavia Česká, Altavia Deutschland, Altavia Hellas, Altavia HTT, Altavia Ibérica CFA, Altavia Iletisim, Altavia Italia, Altavia Polska, Altavia Swiss, Altavia România Communication, Altavia Hungária, HRG Group.
Il est précisé que la société MBO Comunicación est filiale de la société Altavia Ibérica CFA, que les sociétés Altavia Rus et Altavia Ukraina sont filiales d'Altavia CEI, que HRG UK est filiale de la société HRG Group, qu'Actstar est filiale d'Altavia Belgium et que Fair Wood Ventures est filiale de la société Actstar.

La contribution d'Altavia Europe et de ses filiales au chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est élevée à 275,2 m€

- Altavia CEI est la holding détenant les titres d'Altavia Rus et Altavia Ukraina.
- Altavia Rus a connu sur 2015 une activité fortement impactée par la situation de la Russie.
- Altavia Ukraina a eu une très faible activité en raison d'une situation politique instable.
- Altavia Belgium a procédé à l'acquisition de la société Actstar, détenant elle-même la société Fair Wood Ventures. Des synergies importantes sont attendues de ce rapprochement.
- Altavia Česká poursuit son développement, notamment grâce aux clients internationaux.
- Altavia Deutschland s'est fortement investie en 2015 sur le gain de nouveaux clients. Cette politique devrait porter ses fruits en 2016.
- Altavia Hellas a vu son activité fortement impactée par la situation économique et financière du pays.
- Altavia HTT et HRG commencent à développer des synergies sur le territoire anglais grâce à la complémentarité de leurs offres
- Altavia Ibérica CFA réalise une très bonne année et poursuit sa forte croissance qui l'a conduit à emménager dans de nouveaux locaux
- Altavia Iletisim connaît une activité plutôt stable dans un contexte géopolitique complexe
- Altavia Italia reste en croissance en 2015 qui constitue une réelle année de transition dans son organisation et dans la diversification de ses offres
- Altavia Polska réalise une année de croissance qui va lui permettre en 2016 de diversifier son offre.
- Altavia Swiss est sans activité.
- Altavia România Communication a réussi à diversifier ses activités de façon conséquente grâce au gain de nouveaux clients
- Altavia Hungária continue à traverser une période difficile en terme de développement et d'offre vis-à-vis du Digital.

c. En Asie :

Altavia Beijing Advertising et Altavia Shanghai Trading, filiales d'Altavia Asia, affichent une hausse importante du Chiffre d'Affaires ainsi que de la Marge Brute. Le développement de la société se focalise sur l'acquisition de nouveaux clients tout en développant de nouvelles offres.

Afin d'accompagner nos clients asiatiques sur le territoire de Hong Kong, Altavia Hong Kong a été créée et est filiale à 100% d'Altavia Asia

Altavia Korea et Altavia Japan, toutes deux filiales d'Altavia International ont été créées en 2014 et n'ont pas réussi à trouver l'équilibre en 2015. L'acquisition de TMAI en Corée devrait permettre de stabiliser les activités dans ce pays.

d. En Amérique :

Altavia Canada, filiale à 100% d'Altavia International, a été créée en 2015 afin de poursuivre le développement international du Groupe.

9. Modifications apportées au mode de présentation des comptes annuels ou aux méthodes d'évaluation suivis les années précédentes

Nous vous précisons que les comptes de notre société ont été établis selon les formes et les méthodes prescrites par le règlement n°2014-03 du 05/06/2014 de l'ANC.

10. Activité en matière de recherche et de développement

Notre société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice.

11. Charges non déductibles visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts

Nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé comprenaient des charges non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du Code Général des impôts pour un montant de de 27.031 €, mais qu'elles sont sans conséquence, compte tenu du report fiscal déficitaire.

12. Délais de paiement

Conformément à la loi du 04 août 2008 instituant l'article L441-6-1 du Code du commerce, nous vous indiquons la décomposition à la clôture des exercices 2014 et 2015 du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance :

Montant en euros	Nature	Solde au 31/12/2014	Factures non parvenues	Échéances			
				Echues	Janvier 2015	Février 2015	Mars 2015 et au-delà
401	Fournisseurs exploitation	160 820		4 975	135 871	5 574	14 400
403	Effets à payer						
4081	FNP	264 089	264 089				
	Fournisseurs exploitation	424909	264 089	4 975	135 871	5 574	14 400
404	Fournisseurs immo.						
4047	Retenues de garantie						
4084	FNP						
	Fournisseurs immo.						

Montant en euros	Nature	Solde au 31/12/2015	Factures non parvenues	Échéances			
				Echues	Janvier 2016	Février 2016	Mars 2016 et au-delà
401	Fournisseurs total	130 597		-24 640	165 189	-9 953	
403	Effets à payer						
408	FNP	477 131					
	Fournisseurs exploitation	607 727		-24 640	165 189	-9 953	
404	Fournisseurs immo.						
4047	Retenues de garantie						
405	Effets à payer						
4084	FNP						
	Fournisseurs immo.						

13. Tableau des résultats de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices ou de chacun des exercices clos depuis la constitution de la société

Au présent rapport est joint le tableau prévu par la loi sur les sociétés.

14. Conventions visées aux articles L. 225-38 et L. 225-102-1 du Code de Commerce

Nous vous demandons, conformément aux articles L. 225-38 et suivants du Code de Commerce, d'approuver les conventions visées auxdits articles et conclues au cours de l'exercice écoulé après avoir été régulièrement autorisées par votre Conseil d'Administration.

Il est par ailleurs précisé, comme le requiert l'article L. 225-102-1 du même Code, qu'il n'a été conclu au cours de l'exercice 2015 aucune Convention entre d'une part le Directeur Général, un Directeur Général Délégué, un administrateur ou un actionnaire disposant de plus de 10% des droits de vote de la société et d'autre part une autre société dont la société posséderait directement ou indirectement plus de la moitié du capital social.

Votre Commissaire aux Comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

15. Administration et contrôle de la société

Messieurs Michel Duval (Président) et Alain Roubach Membres du Comité d'audit, des comptes et des investissements sont renouvelés en qualité de Membre, et de Président concernant Michel Duval, du Comité d'audit, des comptes et des investissements pour une durée de 3 ans, soit jusqu'au Conseil d'Administration d'Altavia chargé d'arrêter les comptes 2018 qui se tiendra en 2019.

Messieurs Daniel de Botton (Président), Raphaël Palti, Michel Duval et Alain Roubach Membres du Comité des nominations et des rémunérations sont renouvelés en qualité de Membres et de Président concernant Daniel de Botton, du Comité des nominations et des rémunérations pour une durée de 3 ans, soit jusqu'au Conseil d'Administration d'Altavia chargé d'arrêter les comptes 2018 qui se tiendra en 2019.

En outre, il est précisé que le Comité d'orientation stratégique, le Comité d'audit, des comptes et des investissements ainsi que le Comité des nominations et rémunérations, dans le cadre de leurs missions de préparation des travaux et de support à la prise de décisions du Conseil d'Administration de notre Société, se sont réunis de manière régulière durant l'année 2015, et ont rempli intégralement leur rôle d'instruction et de conseil.

16. Liste des mandats sociaux exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice

Mandats exercés par Raphaël Palti

Dans le Groupe Altavia, en France :

Altavia SA : Président Directeur Général et Administrateur
 Altavia France SA : Président du Conseil d'Administration et Administrateur, puis Président Directeur Général à compter du 6 janvier 2014 représentant légal d'Altavia au sein du Conseil d'Administration d'Altavia France
 Actipaper SA : Président Directeur Général et Administrateur
 Altavia Connect GIE : Représentant d'Altavia SA au Conseil d'Administration
 Altavia Europe SAS : Représentant d'Altavia SA au Conseil d'Administration
 Altavia Nantes Newco SARL : Gérant
 Altavia Nantes SAS : Représentant légal d'Altavia France SA, personne morale Présidente de SAS (à compter du 18/12/2013)
 Altavia Coach SC (anciennement dénommée Altavia Newco SARL) : Représentant d'Altavia SA, Gérante de la société (à compter du 23/12/2013)
 Altavia International SAS (anciennement dénommée Altavia Newco SAS) : Représentant d'Altavia SA, Présidente de la société (à compter du 16/12/2013) et Membre du Comité de direction en nom propre.
 Altavia Newco SAS : Président
 IMS Groupe SAS : Membre du Comité de direction
 Agence Cosmic SAS : Membre du Comité de direction

Dans le Groupe Altavia, à l'étranger :

Altavia Belgium SA (filiale belge) : Administrateur et Président
 Altavia Hellas AE (filiale grecque) : Administrateur
 Altavia Polska Sp. z.o.o. (filiale polonaise) : Membre du Directoire
 Altavia Česká SRO (filiale tchèque) : Co-gérant
 Altavia Deutschland GmbH (filiale allemande) : Co-gérant
 Altavia HTT Ltd (filiale anglaise) : Administrateur (Non Executive Director)
 MBO Comunicación LSA (filiale espagnole) : Administrateur, Vice-président
 Altavia Ibérica CFA (filiale espagnole) : Administrateur, Vice-président
 Altavia Iletisim AS (filiale turque) : Administrateur, Vice-président
 Altavia Italia SRL (filiale italienne) : Administrateur
 Altavia România Communication SRL (filiale roumaine) : Administrateur
 Altavia Hungária KFT (filiale hongroise) : Membre du Conseil de surveillance
 Altavia Ukraina SARL (filiale ukrainienne) : Membre du Conseil de surveillance
 Altavia Asia Limited (Hong Kong) : Administrateur
 Altavia Beijing Advertising Co. Ltd (filiale chinoise) : Président du Conseil d'Administration et Administrateur
 Altavia Shanghai TRADING Co. Ltd (filiale chinoise) : Président du Conseil d'Administration et Administrateur
 Altavia Korea LLC (filiale coréenne) : Administrateur représentant et Président
 Altavia Japan KK (filiale japonaise) : Président et Administrateur représentant
 HRG Group Limited : Administrateur
 Tell Me About It (TMAI) (filiale coréenne) : Administrateur
 Altavia Hong Kong Ltd (Hong Kong) : Administrateur
 Communication Altavia Canada Inc. (filiale canadienne) : Administrateur

Hors du Groupe Altavia :

Foncière Blanqui SA : Président Directeur Général et Administrateur
 Les Ingénieurs Sociaux : Président (à compter du 08/06/2015) et Membre du Comité de direction
 Firapa SAS : Président
 SNC Terre de la Côte : Gérant
 Viatteam SAS : Représentant de Firapa SAS, Présidente de la société Viatteam
 SCI Rembrandt Courcelles : Co-gérant

Fondiarria 78/3 SRL : Administrateur
 Etam Développement SCA : Membre du Conseil de Surveillance
 Association Positive Planet : Administrateur
 Fondation Positive Planet : Administrateur
 SAS Planet Finance Social Business : Administrateur
 Star shea Limited (société de droit ghanéenne) : Administrateur

Mandats exercés par Lorenzo Bertagnolio

Dans le Groupe Altavia, en France :

Altavia SA : Directeur Général Délégué, Administrateur
 Altavia Europe SAS : Président, Administrateur
 Altavia Connect GIE : Représentant d'Altavia Europe SAS au Conseil d'Administration
 Altavia CEI SARL : Gérant

Dans le Groupe Altavia, à l'étranger :

Altavia Belgium SA (filiale belge) : Administrateur
 Altavia Hellas AE (filiale grecque) : Président du Conseil Administration et Administrateur délégué
 Altavia Polska Sp. z.o.o. (filiale polonaise) : Membre et Président du Directoire
 Altavia Česká SRO (filiale tchèque) : Co-gérant
 Altavia Deutschland GmbH (filiale allemande) : Co-gérant
 Altavia HTT LTD (filiale anglaise) : Administrateur (Non executive Director)
 MBO Comunicación LSA (filiale espagnole) : Président et Administrateur
 Altavia Ibérica CFA (filiale espagnole) : Président et Administrateur
 Altavia Iletisim AS (filiale turque) : Administrateur
 Altavia Italia SRL (filiale italienne) : Administrateur
 Altavia România Communication SRL (filiale roumaine) : Président du Conseil d'administration
 Altavia Hungária KFT (filiale hongroise) : Membre du Conseil de Surveillance
 Altavia Ukraina (filiale ukrainienne) : Membre du Conseil de Surveillance
 HRG Group Limited (filiale anglaise) : Administrateur
 Communication Altavia Canada (filiale canadienne) : Administrateur
 Altavia Asia (filiale hongkongaise) : Administrateur
 Altavia Japan (filiale japonaise) : Administrateur
 Tell Me About It (filiale coréenne) : Administrateur
 Altavia Hong Kong LTD (filiale hongkongaise) : Administrateur

Hors du Groupe Altavia :

Fondiarria 78/3 SRL : Administrateur

Mandats exercés par Daniel de Botton

Dans le Groupe Altavia :

Altavia SA : Administrateur
 Altavia France : Administrateur
 Altavia Europe : Administrateur

Hors du Groupe Altavia :

SA UFIP : Président Directeur Général
 Foncière Blanqui SA : Directeur Général Délégué et Administrateur
 Fondiarria 78/3 SRL : Président et Administrateur

Gérant des SCI suivantes : EPP Ile de France, Paradis Ile de France, Rafiloc, Suresnes Nieuport, Rugelec, Le Nil, Ivry Michelet, Scartemple, Audoen et Paul, Rhône-Alpes, Manzabott

Co-gérant des SCI suivantes : Rembrandt-Courcelles, Eurocolombes, Colombia Finlande, Immobiliere Valmy, Immobiliere Kennedy, Paradalp, Ferber Ile de France, FDL 1, Saint-Antoine 18/30

Gérant des SARL suivantes : TIGRE, EPP Montreuil Beaune, EPP Montreuil Holdings, Le Raphael, EPP Vanves, EPP Ile de France Holdings, SB Investissements, Techninvest, FRS Conseils, EPP Rue Martel, Le Martel, EPP Colombia Real Estate, FPP Real Estate, EPP Ivry Hoche, EPP Suresnes Curie, Classic European Real Estate, EPP Noisy le Grand 2012 Holding, Romainville Shared Office, EPP Bezons, EPP Funding

Co-gérant des SARL suivantes : KVE, Le Diderot, Evry du Lac, Le Noisy le Grand, Le St Ouen, EPP Saint-Ouen, TMRE 2006 Colombes, TMRE 2006 Suresnes, TMRE 2006 Noisy, TMRE 2006 Evry, TMRE 2006 Saint-Ouen, Sezarr, Petinan, A&G Valcke et Cie, V De Villiers, K De Kleber, S.B. Investissements

Gérant de la SC Bermau

Co-gérant de la SC 3B

Gérant des SNC suivantes : EPP Bezons, EPP Massy Ile de France.

Mandats exercés par Catherine Dunand

Dans le Groupe Altavia :

Altavia SA : Administrateur
 Altavia France : Administrateur

Hors du Groupe Altavia :

Promontoires SAS : Présidente
 Kalibox SAS : Présidente du Conseil d'Administration
 Novinvest Partners : Gérante
 Arenadour : Membre du Conseil de Surveillance
 Metabolic Explorer (Société Cotée Eurolist Compartment C)

Mandats exercés par Michel Duval

Dans le Groupe Altavia :

Altavia SA : Administrateur
Altavia France SA : Administrateur

Hors du Groupe Altavia :

SCI La Mare : Gérant
MD Conseil : Co-gérant
Majencia (mobilier de bureau) : Administrateur
Orige/Adduxi (Plasturgiste) : Membre du Conseil de Surveillance

Mandats exercés par EDRRIP représenté par Pierre-Yves Poirier

Dans le Groupe Altavia :

Altavia SA : Administrateur

Hors du Groupe Altavia :

ClGS - Groupe Segex : Représentant Permanent EDRIP au Comité de Surveillance
Intescia : Représentant Permanent EDRIP au Comité de Surveillance
Gamma Développement : Représentant Permanent EDRIP au Comité de Surveillance
HGR - Rougnon : Censeur à titre personnel
Ocea Participations : Représentant Permanent EDRIP au Comité Stratégique
Saphymo : Représentant Permanent EDRIP au Comité de Suivi

Mandats exercés par Corinne Evens

Dans le Groupe Altavia :

Altavia SA : Administrateur

Hors du Groupe Altavia :

Fondation Evens : Présidente (Belgique)
SIFFA SAS, France : President
BMIP-Bethlehem : Vice-President
Bold Rock Management Ltd., UK : Director
G. Evens Diamonds & Co. N. V., Belgium : Chairman
Gorolska SAS : Présidente
Link Point SA, Luxembourg : President of the Supervisory Board
Microworld, Luxembourg : Member of the Board
Positive Planet : Administrateur
Wilcza Sp. z.o.o., Poland : Director
ERIS Production SARL, France : Director
SCI DU 34-38 Rue Camille Pelletan, France : Director

Mandats exercés par Laurent Gampel

Dans le Groupe Altavia, en France :

Altavia SA : Directeur Général Délégué
Altavia France SA : Administrateur
Altavia Europe SA : Administrateur

Dans le Groupe Altavia, à l'étranger :

Altavia HTT : Administrateur (Non Executive Director)

Hors du Groupe Altavia :

Aucun

Mandats exercés par Pierre Milchior

Dans le Groupe Altavia :

Altavia SA : Administrateur

Dans le Groupe Etam :

Titulaire en France :

Etam SAS : Président
Nortex SA : Directeur Général Délégué
Covi Deux SAS : Président
Gerset SAS : Président du Conseil d'Administration et Administrateur
Elan Industries SA : Directeur Général Délégué

Titulaire à l'étranger – Belgique :

Etamint : Représentant permanent d'Etam SAS, au Conseil d'Administration
Société Belge Etam : Représentant permanent d'Etam SAS, au Conseil d'Administration
Société Foncière Etel : Représentant de la Société Belge Etam, au Conseil d'Administration
Nora Limited : Administrateur

Titulaire à l'étranger – Chine :

Shanghai Intermoda Clothing : Administrateur
Shanghai Aige Clothing : Administrateur
Shanghai Intermay Clothing : Administrateur

Titulaire à l'étranger – Espagne :

Ifem : Administrateur

Titulaire à l'étranger – Luxembourg :

123 Luxembourg SA : Représentant d'Etamint au Conseil d'Administration
Modasia Holding : Représentant d'Etam SAS au Conseil d'Administration
et Administrateur en son nom propre
Société Luxembourgeoise Etam : Représentant d'Etamint au Conseil d'Administration

Hors du Groupe Etam :

Pivest : Gérant
Selau : Gérant
Seva : Gérant
Tami : Gérant
Finora SA : Administrateur
Mordka SA : Président du Conseil d'Administration
Vivar Global LTD : Administrateur
Vivar Resources Limited : Administrateur

Mandats exercés par Sébastien Reydon

Dans le Groupe Altavia :

Altavia SA : Représentant de ViTEAM SAS au Conseil d'Administration
Altavia France SA : Représentant d'Altavia SA au Conseil d'Administration
Altavia Europe SA : Administrateur
Altavia International : Membre du Comité de direction
Actipaper SA : Administrateur
Agence Cosmic : Membre du Comité de direction
IMS Groupe : Membre du Comité de direction

Dans le Groupe Altavia, à l'étranger :

Altavia Belgium SA (filiale belge) : Administrateur
Altavia Hellas AE (filiale grecque) : Administrateur
Altavia Polska Sp. z.o.o. (filiale polonaise) : Membre du Directoire
Altavia Česká SRO (filiale tchèque) : Co-gérant
Altavia Deutschland GmbH (filiale allemande) : Co-gérant
Altavia HTT Ltd (filiale anglaise) : Administrateur (Non Executive Director)
MBO Comunicación LSA (filiale espagnole) : Administrateur
Altavia Ibérica CFA (filiale espagnole) : Administrateur
Altavia Iletisim AS (filiale turque) : Administrateur
Altavia Italia SRL (filiale italienne) : Administrateur
Altavia România Communication SRL (filiale roumaine) : Administrateur
Altavia Hungária KFT (filiale hongroise) : Membre du Conseil de surveillance
Altavia Ukraina SARL (filiale ukrainienne) : Membre du Conseil de surveillance
Altavia Asia Limited (Hong Kong) : Administrateur
Altavia Beijing Advertising Co. Ltd (filiale chinoise) : Administrateur
Altavia Shanghai Trading Co. Ltd (filiale chinoise) : Administrateur
Altavia Korea LLC : Administrateur Représentant
Altavia Japan KK : Administrateur Représentant
HRG Group Limited : Administrateur
Tell Me About It (TMAI) : Membre du Conseil d'administration
Altavia Hong Kong Limited : Administrateur
Communication Altavia Canada INC. : Administrateur

Hors du Groupe Altavia :

MSTV SA : Administrateur

Mandats exercés par Alain Roubach

Dans le Groupe Altavia :

Altavia SA : Administrateur
Altavia Europe SAS : Administrateur

Hors du Groupe Altavia :

Easyvista : Administrateur
Opéra Immobilier SARL : Gérant
Alclan SC : Gérant
Anegada Compagny SARL : Co-gérant
Covent Partners SAS : Président
Actovent SAS : Président
CFA Ort : Vice-Président Trésorier
Ogury LTD : Administrateur
Praditus SAS : Membre Comité de surveillance
Augmentdev SAS : Administrateur

Votre Conseil vous invite, après lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Conseil d'Administration

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DECEMBRE 2015

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Altavia, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 1.2.5 de l'annexe expose les règles et méthodes d'évaluation des écarts d'acquisition.

Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 31 mars 2016

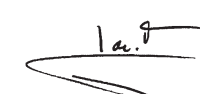
Les Commissaires aux Comptes
Deloitte & Associés

Cabinet Angeli


Frédéric Souliard


Bertrand Boisselier


Marc Angeli


Jacques Brun

ALTAVIA S.A. COMPTES SOCIAUX

BILAN ACTIF

Euros	31/12/2015		31/12/2014	
	Brut	Amort. dépréciations	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement	856 162	856 162		
Concessions, brevets et droits similaires	103 539	103 539		
Fonds commercial (1)	1		1	1
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	3 763 435	2 645 742	1 117 692	1 047 637
Immobilisations financières (2)				
Participations	30 461 069	437 661	30 023 408	30 226 715
Autres titres immobilisés	76		76	76
Autres immobilisations financières	579 695		579 695	579 148
Total (I)	35 763 976	4 043 104	31 720 872	31 853 577
Actif circulant				
Créances				
Clients et comptes rattachés (3)	2 570 706	49 641	2 521 065	1 620 397
Autres créances (3)	25 746 485		25 746 485	21 667 929
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres	9 727 100		9 727 100	9 727 100
Autres titres	4 439 118		4 439 118	2 044 280
Disponibilités	876 125		876 125	1 336 346
Charges constatées d'avance (3)	45 340		45 340	68 050
Total (II)	43 404 872	49 641	43 355 231	36 464 102
Total général (I à II)	79 168 848	4 092 745	75 076 104	68 317 679
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN PASSIF

Euros	31/12/2015 Net	31/12/2014 Net
Capitaux propres		
Capital (dont versé : 3 846 411)	3 846 411	3 846 411
Primes d'émission, de fusion, d'apport	2 446 046	2 446 046
Réserves :		
- Réserve légale	391 888	391 888
- Réserves réglementées	366 235	316 235
- Autres réserves	5 493 479	5 493 479
Report à Nouveau	26 524 797	23 289 591
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	5 896 293	5 985 388
Situation nette	44 965 149	41 769 038
Provisions réglementées	30 282	28 045
Total (I)	44 995 431	41 797 083
Provisions		
Provisions pour risques	204 548	201 473
Provisions pour charges	410 494	365 182
Total (II)	615 042	566 655
Dettes (1)		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	24 789 721	19 707 121
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 388 439	1 910 935
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	607 727	424 909
Dettes fiscales et sociales	1 975 835	2 257 726
Autres dettes	703 909	1 586 118
Total (III)	29 465 631	25 886 808
Écarts de conversion passif (IV)		67 133
Total général (I à IV)	75 076 104	68 317 679
(1) Dont à plus d'un an	4 000 000	850 000
(1) Dont à moins d'un an	25 465 631	25 036 808
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		

COMPTE DE RÉSULTAT

Euros	31/12/15 Total	31/12/14 Total	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation				
Production vendue (biens/services) dont export. : 4 265 614	12 567 902	12 064 499	503 403	4,17
Chiffre d'affaires net	12 567 902	12 064 499	503 404	4,17
Reprises sur provisions et transfert de charges		14 081	-14 081	-100
Autres produits	30	29	1,69	5,88
Total des produits d'exploitation (I) (1)	12 567 932	12 078 609	489 324	4,05
Charges d'exploitation				
Autres achats et charges externes	6 625 849	4 606 341	2 019 508	43,84
Impôts, taxes et versements assimilés	592 671	484 887	107 784	22,23
Salaires et traitements	3 663 929	3 576 487	87 442	2,44
Charges sociales	1 536 358	1 502 500	33 858	2,25
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	184 450	163 882	20 568	12,55
- Dotations aux provisions	45 312	43 111	2 201	5,11
Autres charges	42 893	30 928	11 965	38,69
Total des charges d'exploitation (II) (2)	12 691 462	10 408 137	2 283 325	21,94
Résultat d'exploitation (I - II)	-123 530	1 670 471	-1 794 001	-107,39
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transféré (III)				
Perte ou bénéfice transféré (IV)	362 573	850 902	-488 329	-57,39
Produits financiers				
Participations (3)	5 853 959	5 612 798	241 161	4,30
Autres intérêts et produits assimilés (3)	303 158	189 722	113 436	59,79
Reprises sur prov. et dépréciations et transf. de charges	40 015		40 015	
Différences positives de change	172 923	131 617	41 306	31,38
Total des produits financiers (V)	6 370 056	5 934 138	435 918	7,35
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	213 307	231 357	-18 050	-7,80
Intérêts et charges assimilées (4)	379 534	423 599	-44 065	-10,40
Différences négatives de change	18 785	9 820	8 965	91,30
Total des charges financières (VI)	611 626	664 776	-53 150	-8,00
Résultat financier (V - VI)	5 758 429	5 269 362	489 068	9,28
Résultat courant avant impôts (I+II+III-IV+V-VI)	5 272 327	6 088 931	-816 604	-13,41
Produits exceptionnels (VII)	10 809	5 131	5 678	110,68
Charges exceptionnelles (VIII)	18 551	65 769	-47 218	-71,79
Total du résultat exceptionnel (VII - VIII)	-7 742	-60 639	52 897	87,23
Impôts sur les bénéfices (X)	-631 708	42 904	-674 612	
Total des produits (I+III+V+VII)	18 948 797	18 017 877	930 920	5,17
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	13 052 504	12 032 489	1 020 015	8,48
Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	5 896 293	5 985 388	-89 095	-1,49
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées		6 153 160	5 787 019	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		19 743	629	

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

Extrait de l'annexe au bilan et au compte de résultat

Le total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2015 est de 75 076 104 € et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat de 5 896 293 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/15 au 31/12/15.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels actuellement en vigueur en France.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

La société applique les nouvelles règles comptables relatives à la définition, la valorisation, l'amortissement et la dépréciation des actifs notamment le règlement ANC n° 2014-03 du 05 juin 2014.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- | | |
|--------------------------------------|---------------------|
| - Logiciels | linéaire 1 an |
| - Agencements et installations | linéaire 5 à 10 ans |
| - Mobilier | linéaire 5 à 10 ans |
| - Matériel informatique et de bureau | linéaire 3 ans |

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont inscrites au bilan pour leur valeur historique. Elles se composent de titres de participation des filiales, de créances rattachées à ces participations et des dépôts et cautionnements versés.

A la clôture de l'exercice, la valeur historique est comparée à la valeur d'utilité tenant compte de la quote-part d'actif retraité et de la tendance des résultats ainsi que de l'intérêt économique des sociétés du Groupe. L'écart défavorable fait l'objet de provisions pour dépréciation des titres et prêts à caractère financier.

A ce titre, la provision pour dépréciation des titres s'élève à 437 661 € au 31/12/2015.

Clients

Les créances clients et comptes rattachés sont enregistrés à leur valeur nominale. Les risques de non recouvrement font l'objet de provisions pour dépréciation appropriées et déterminées de manière individualisée.

Le montant de la provision au 31/12/2015 s'élève à 49 641 €.

Autres Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

A ce titre une provision pour dépréciation des comptes courants groupe a été comptabilisée pour 30 015 € au 31/12/15.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées au prix d'achat ou au prix de marché du dernier mois, si ce dernier est inférieur. Pour les titres non cotés, si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur probable de négociation, une provision pour dépréciation est constatée. Les valeurs mobilières de placement incluent les titres de la société Altavia acquis dans le cadre d'un plan de stocks options mis en place au cours du premier semestre 2003 et d'achat d'actions auprès d'actionnaires en 2008, 2009, 2010, 2012 et 2013.

En euros	Valeurs brutes au 31 déc. 2015	Dépréciation au 31 déc. 2015	Valeurs nettes au 31 déc. 2015	Valeurs nettes au 31 déc. 2014
Actions propres	9 727 100		9 727 100	9 727 100
Valeurs mobilières de placement	4 439 118		4 439 118	2 044 280
TOTAL	14 166 218	0	14 166 218	11 771 380

Stock options

L'Assemblée Générale du 20 mai 2010 a autorisé le Conseil d'Administration à consentir en une ou plusieurs fois, sur une période de trente-huit mois, soit au plus tard le 20 juillet 2013, des options d'achat donnant droit à acquérir chacune une action de la société Altavia, dans la limite de 10% du capital social. Les options peuvent être attribuées aux dirigeants (tels que définis par l'article L.225-185 alinéa 4 du Code de commerce) et salariés titulaires d'un contrat de travail à durée indéterminée au sein de la société Altavia ainsi qu'aux seuls salariés des sociétés ou groupement d'intérêt économique dont 10% au moins du capital ou des droits de vote sont détenus directement ou indirectement par la société Altavia.

Par assemblée générale du 20/11/2014, il a été décidé de prolonger de 2 ans le délai des options de souscription pour les actions attribuées en 2010.

Options de souscription d'actions attribuées durant l'exercice 2010.

Date de l'AG	Date des conseils	Nombre d'options attribuées	Point de départ des options d'achat	Date d'expiration des options (repoussée par AG du 20/11/2014)	Prix des options
20/05/2010	16/12/2010	50 519	16/12/2014	01/01/2015 ou 16/06/2015	72,34€
Repoussée par AG au 16/06/2017					

Sur les 50 519 options attribuées en 2010, 16 372 sont devenues caduques.

Options de souscription d'actions attribuées durant l'exercice 2011.

Date de l'AG	Date des conseils	Nombre d'options attribuées	Point de départ des options d'achat	Date d'expiration des options (repoussée par AG du 20/11/2014)	Prix des options
20/05/2010	17/03/2011	8 179	01/05/2015	01/07/2015	72,34€
Repoussée par AG au 01/07/2017					
20/05/2010	19/05/2011	19 019	19/05/2015	01/07/2015 ou 19/11/2015	72,34€
Repoussée par AG au 19/11/2017					
20/05/2010	22/09/2011	2 115	01/11/2015	01/01/2016	72,34€
Repoussée par AG au 01/01/2018					

Sur les 29 313 options attribuées en 2011, 12 244 sont devenues caduques.

Options de souscription d'actions attribuées durant l'exercice 2012.

Date de l'AG	Date des conseils	Nombre d'options attribuées	Point de départ des options d'achat	Date d'expiration des options (repoussée par AG du 20/11/2014)	Prix des options
20/05/2010	28/06/2012	1 138	28/06/2016	01/07/2016 ou 28/12/2016	74,72€
Repoussée par AG au 28/12/2018					
20/05/2010	20/09/2012	15 858	01/11/2016	01/01/2017	74,72€
Repoussée par AG au 01/01/2019					

Sur les 16 996 options attribuées en 2012, 5 841 sont devenues caduques.

Options de souscription d'actions attribuées durant l'exercice 2013.

Date de l'AG	Date des conseils	Nombre d'options attribuées	Point de départ des options d'achat	Date d'expiration des options (repoussée par AG du 20/11/2014)	Prix des options
20/05/2010	04/02/2013	5 621	01/05/2017	01/07/2017	74,72€
Repoussée par AG au 01/11/2019					
20/05/2010	20/06/2013	20 800	20/06/2017	01/07/2017 ou 20/12/2017	74,87€
Repoussée par AG au 20/12/2019					
20/05/2010	17/07/2013	9 175	01/11/2017	01/01/2018	74,87€
Repoussée par AG au 01/01/2020					

Sur les 35 596 options attribuées en 2013, 14 470 sont devenues caduques.

Indemnité de départ à la retraite

En France, des indemnités conventionnelles de départ à la retraite sont payables lors du départ à la retraite de l'employé s'il fait encore partie du groupe à cette date. Ces indemnités sont évaluées et provisionnées sur la base du salaire et de l'ancienneté de l'employé à la date du départ, en fonction des règles des conventions applicables.

Le montant de l'engagement est déterminé en application des dispositions de l'annexe 1 de la recommandation ANC n° 2013-02.

La comptabilisation des écarts actuariels est déterminée selon la méthode 1 du "Corridor".

Les hypothèses concernant les taux d'actualisation et les taux de progression des salaires utilisés pour le calcul des engagements sont de 2.23% et de 1.55% en 2015.

L'âge de départ à la retraite retenu est 65 ans.

Le taux de charges sociales retenu s'élève à 45 %.

La provision au 31/12/15 s'élève à 410 494 € soit une dotation de 45 312 € et un impôt différé correspondant de -15 104 € pour l'exercice 2015.

CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel, un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (Crédit impôts Compétitivité Emploi).

Le montant pour l'exercice 2015 s'élève à 18 099 €.

La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce dispositif. L'utilisation de ce crédit d'impôt est conforme à l'article 244 quater C du CGI.

Provisions pour risques et charges

La société applique le règlement ANC 2014-03 sur les passifs.

Des provisions pour risques et charges sont constituées pour couvrir des risques et des charges nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus ou en-cours rendent probables. Les provisions constituées correspondent à des provisions concernant des actions propres dans le cadre d'un plan de stocks options et aux indemnités de départ à la retraite.

Résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices (Code de commerce - Article R225-102)

Euros	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Capital en fin d'exercice					
Capital social	3 846 411	3 846 411	3 846 411	3 918 873	3 918 873
Nombre des actions ordinaires existantes (A)	1 282 137	1 282 137	1 282 137	1 306 291	1 306 291
Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires (H.T.)	12 567 902	12 064 499	11 552 594	10 948 497	10 721 054
Résultat av. impôts (B), participation des salariés, dotations et reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	5 672 951	6 510 434	2 024 538	4 182 209	3 734 833
Impôts sur les bénéfices	-631 708	42 904	-1 527 626	-576 660	-1 216 844
Résultat net (C)	5 896 293	5 985 388	7 589 527	3 959 443	6 190 787
Dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	408 366	482 142	-4 037 363	799 426	-1 239 110
Résultat distribué (D)	3 000 201	2 677 104	3 788 731	3 986 179	2 011 688
Résultat par action					
Résultat avant impôts, participation des salariés, dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (B) / (A)	4,42	5,08	1,58	3,20	2,86
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	4,92	5,04	2,77	3,64	3,79
Résultat après impôts, participation des salariés, dotations et reprises sur amortissements, dépréciations et provisions = (C) / (A)	4,60	4,67	5,92	3,03	4,74
Dividende attribué à chaque action = (D) / (A)	2,34	2,09	2,96	3,05	1,54
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	31	31	30	26	25
Montant de la masse salariale de l'exercice	3 663 929	3 576 487	3 253 393	3 363 550	3 143 052
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité Sociale, œuvres sociales)	1 536 358	1 502 500	1 638 835	1 431 822	1 374 802

Autres informations significatives

Rémunération des dirigeants

La rémunération allouée aux mandataires sociaux d'Altavia s'élève à un montant de 1 423 884 €.

Informations sur les postes

Nous avons opté fin 2000 pour le régime d'intégration fiscale à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2001.

La société tête de Groupe est Altavia. Le périmètre d'intégration fiscale s'est élargi au 01/01/2009 des filiales initialement intégrées sous Altavia France.

Les filiales entrant dans le périmètre d'intégration fiscale sont Altavia Europe depuis le 1^{er} janvier 2007, Altavia Newco depuis le 1^{er} janvier 2008 devenue en 2013 Altavia Coach et Altavia France, Altavia Paris, Altavia Nantes, Altavia Saint-Étienne, Altavia Lille, Altavia Nantes Newco depuis le 1^{er} janvier 2009, Altavia CEI et Actipaper depuis le 1^{er} janvier 2010, ShopperMind depuis le 1^{er} janvier 2013, Altavia International, Agence Cosmic et Au Numero 6 depuis le 1^{er} janvier 2014, Altavia Newco depuis le 1^{er} janvier 2015. CPO et Cosmic Communication sont sorties de l'intégration fiscale en 2015 suite à leur fusion avec Agence Cosmic (ex Bed And Breakfast).

La société tête de groupe est redevable de l'impôt sur les sociétés, des contributions liées à celui-ci pour son propre compte et des filiales intégrées.

Chaque société supporte l'impôt comme si elle n'était pas Membre du groupe et l'économie d'impôt éventuelle est comptabilisée dans la société tête de groupe.

Le résultat fiscal du groupe s'établit à 2 305 961 €.

Ce résultat fiscal tient compte des résultats bénéficiaires et déficitaires de nos filiales.

Le résultat fiscal propre de la société Altavia s'établit à 164 128 €.

L'économie d'impôt liée à l'intégration fiscale comptabilisée chez Altavia s'élève à 496 779 € au 31/12/2015.

La société Altavia a supporté l'impôt pour le compte des sociétés redevenues bénéficiaires au 31/12/2015 soit Altavia CEI pour 832 €, Altavia France pour 34 560 € et Altavia Nantes pour 32 541 €.

Emprunts et dettes financières

Le Groupe Altavia bénéficie d'une ligne de crédit confirmée pouvant s'élever jusqu'à 135 m€ ; Au 31/12/2015, cette ligne de crédit est utilisée pour 19,7 m€.

La ligne de crédit fait l'objet d'une couverture se décomposant de la manière suivante :

- a - un swap de taux à 2,95% (notionnel initial de 4,3 m€) en date de départ 10/01/2012, échéance 10/01/2016
- b - un cap de taux à 2,50% (notionnel initial de 3,2 m€) en date de départ 10/01/2012, échéance 10/01/2016

Liste des filiales et participations

Informations financières	Capital	Quote-part du capital détenue (en %)	Capitaux propres	Résultats bénéfice ou perte du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
Filiales et participations					
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations					
1. Filiales (détenues à plus de 50 %)					
Altavia Asia	363 254	94,99	2 997 589	2 340 561	2 217 259
Altavia Europe	5 594 928	100	11 683 630	5 219 589	3 636 701
Altavia France	1 646 784	100	16 876 349	1 757 891	
Altavia International	10 000	100	-620 685	-600 517	
Altavia Coach	1 931 292	100	1 498 552	-213 307	
Altavia Newco	10 000	100	5 607	-2 767	
2. Participations (détenues entre 5 et 50 %)					
B. Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute n'exède pas 1% du capital de la société astreinte à la publication					
Filiales françaises					
Filiales étrangères					
Participations dans les sociétés françaises					
Participations dans les sociétés étrangères					

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2015

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Altavia, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note « Immobilisations financières » de l'annexe expose les règles et méthodes d'évaluation des participations et créances rattachées à ces participations.

Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Neuilly-sur-Seine, le 31 mars 2016

Les Commissaires aux Comptes
Deloitte & Associés


Frédéric Souliard


Bertrand Boisselier

Cabinet Angeli


Marc Angeli


Jacques Brun

Crédits photos :
Cyrille Jérusalmi, Bénédicte Blézy, Yoanne Pallier,
Thomas Millet, Stéphane de Bourgies

Direction artistique et rédaction :
Altavia Lille, Altavia Direction de la Communication

Copyright :
Paris, Altavia, 2016



ALTAVIA
ENCHANTER LE COMMERCE

L'édition 2015 du rapport annuel d'Altavia a été réalisée avec l'aide de l'ensemble des équipes de notre réseau international. Merci aux collaborateurs d'Altavia photographiés pour illustrer le rapport annuel.

ALTAVIA-GROUP.COM